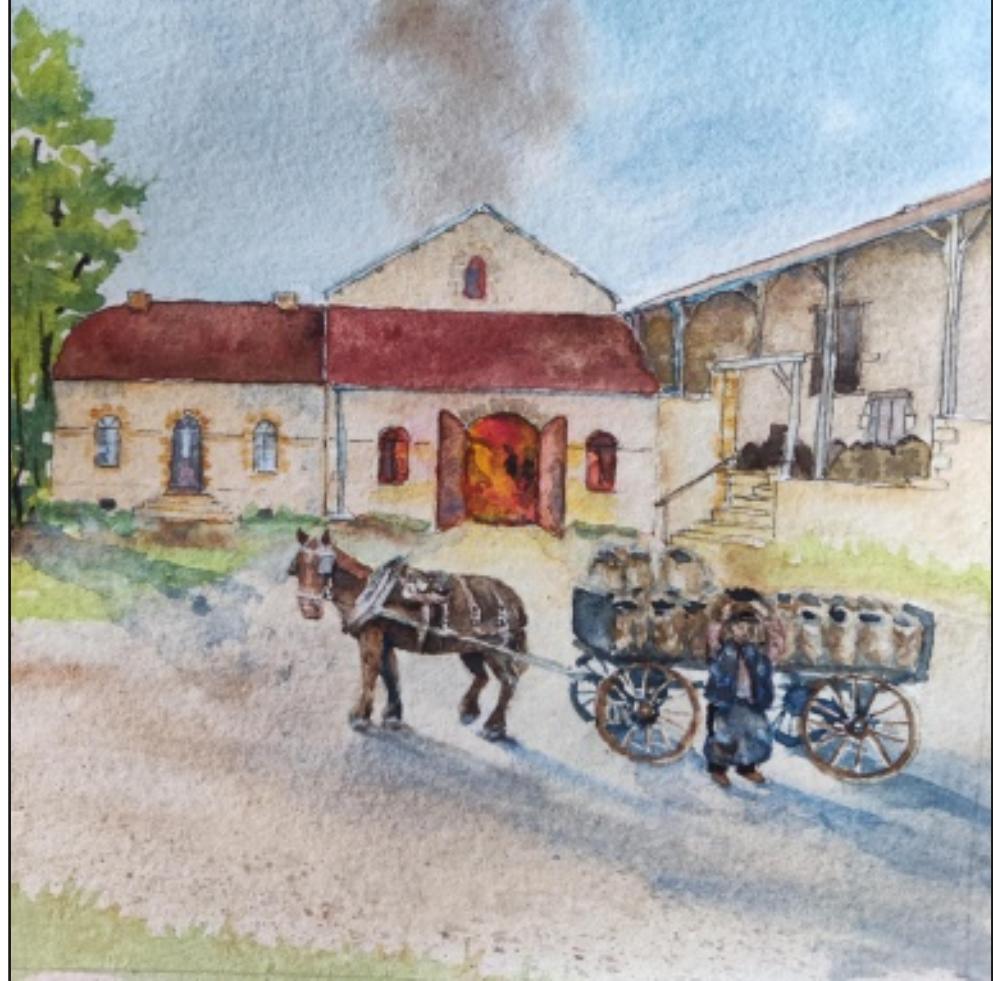


LE CURIEUX VOUZINOIS

*Fourneaux et forges
du Vouzinois*



N° 125

6 €

Couverture :

- 1^{re} : « Charbonnier devant la forge de Nouart » (aquarelle d'Isabelle Quentin)
- 4^e : Taque provenant d'Alliépont (Imécourt), datée de 1611, aux armes des Vaudin et à leurs initiales CPV : Claude et Perette de Vaudin (crédit mairie d'Imécourt)

***Le Curieux Vouzinois est une revue éditée
par le Cercle d'études vouzinoises Octave-Guilliot***

Directeur de la publication : Florent SIMONET

Conseil d'administration du Cercle d'études vouzinoises Octave-Guilliot :

Florent SIMONET, président

Michel COISTIA, vice-président

Philippe VAUCHELET, secrétaire

Isabelle QUENTIN, secrétaire adjointe

Brigitte PRÉVOT, trésorière

Bernard BANASIAK, trésorier adjoint

Florent BOULENGER, administrateur

Claudette COISTIA, administratrice

Emmanuel GROSSIN, administrateur

Jean-Pierre MARBY, administrateur

Joël MATHIEU, administrateur

Sylvie ROUSSEAU, administratrice

Siège social : Mairie de Vouziers

Maquette PAO : Florent Simonet

Impression : Imprimerie Félix - 08400 Vouziers

Dépôt légal : 2^{er} trimestre 2025 - **ISSN :** 0991-2312

Correspondance : Cercle d'études vouzinoises Octave-Guilliot

Centre polyvalent rural - 2 rue de l'Agriculture - 08400 Vouziers

Courrier électronique : curieux.vouzinois@gmail.com

Nous remercions nos soutiens :



Les auteurs sont pleinement responsables du fond et de la forme des articles qu'ils publient dans *Le Curieux Vouzinois*.

MAI 2025

SOMMAIRE

<i>Le patrimoine au cœur pendant 40 ans</i> (Michel Coistia)	2
<i>En Argonne ardennaise : forges, ouvriers et maîtres de forges du XVII^e siècle à 1914</i> (Jean-Pierre Marby)	5
<i>La forge des prémontrés de Belval</i> (Brigitte Prévot)	31
<i>Le haut fourneau de Nouart</i> (Emmanuel Grossin)	40
<i>La forge Munaut à Cornay et la triste fin de sa dernière descendante</i> (Gérard van Steckelman)	46
<i>Vient de paraître</i> (Philippe Vauchelet)	59



Le 31 janvier dernier, l'Association de sauvegarde du patrimoine vouzinois (ASPV) a voté sa dissolution et a légué la moitié de ses avoirs au Cercle d'études vouzinoises Octave-Guillot. Nous saluons l'immense travail de sauvegarde et de restauration, mais aussi de conférences et d'animations dans tout le Vouzinois que l'association a mené pendant quarante ans, et exprimons ici notre sincère et chaleureuse gratitude pour le don qui nous a été fait.

LE PATRIMOINE AU CŒUR PENDANT 40 ANS

Décembre 1984 : un groupe de Vouzinois, amoureux de l'Argonne ardennaise, fait le constat que le patrimoine bâti de nos villages qui raconte l'histoire du territoire, la vie et les pratiques de ses habitants, est ignoré de beaucoup. En tout cas il n'est pas valorisé et n'entre pas dans

des projets d'animation et de développement du pays. Il est déjà question de la désertification des campagnes, de la baisse démographique mais la résignation l'emporte sur une dynamique pourtant salutaire.

CRÉATION ET INVENTAIRE

L'Association de sauvegarde du patrimoine vouzinois (ASPV) est créée. Ses bénévoles se lancent dans un inventaire méthodique du patrimoine de toutes les communes de l'arrondissement. Des diapositives sont prises, les sites remarquables sont documentés, des contacts avec les élus et les habitants sont établis. La tâche est importante. Elle exigea plusieurs années d'efforts sur le terrain. Ils se concrétisent à travers la réalisation d'importantes expositions, l'édition de livrets et de divers supports de présentation de sites patrimoniaux. Les visites guidées, les animations villa-

geoises, les conférences visent à ouvrir les regards des habitants locaux, à révéler la qualité du patrimoine, sa nécessaire valorisation et son indispensable sauvegarde. Il s'agit de convaincre que le patrimoine est bien un levier du développement rural qu'il ne faut pas négliger.

Très vite, les amoureux du patrimoine rejoignent la jeune association. Ils seront rapidement une centaine et pour eux des activités diverses se mettent en place. Elles vont s'installer durablement pendant quarante ans et rythmeront la vie active de l'ASPV.

DES ACTIVITÉS OUVERTES AU PUBLIC

Patrimoine de Pays

L'ASPV veut démontrer par l'exemple que chaque village possède un patri-

moine suffisamment riche pour intéresser de nombreux visiteurs et mettre le village en fête ! Trente-quatre villages

ont vécu avec satisfaction ces journées « Patrimoine de Pays ». Les habitants se sont mobilisés tout comme les artisans et artistes locaux et, à peu de frais, chaque village a affiché un dynamisme flatteur. La fête des lavoirs, en 2024, a innové en impliquant simultanément plusieurs communes.

Les conférences

Accessibles gratuitement par tous, elles ont accueilli des conférenciers de talent sur des thèmes patrimoniaux et historiques. Elles ont toutes les soixante-neuf réuni un large auditoire. Pendant les années COVID, elles ont perduré sous forme de rubriques thématiques imagées sur le site Internet de l'ASPV (patrimoine-vouzinois.fr).

Les journées européennes du patrimoine

Crées en 1984 à l'initiative de Jack Lang, ces journées permettaient l'accès à des sites habituellement fermés. C'est la raison pour laquelle l'ASPV organisait chaque année une excursion, permettant ainsi à une cinquantaine de personnes de partager de riches découvertes. À partir de 2008 et jusqu'en 2024, l'ASPV est devenue actrice de ces journées en animant des sites remarquables du Vouzinois et en y accueillant de nombreux visiteurs. On se souvient des foules se pressant à la chartreuse du Mont-Dieu, de l'ouverture exceptionnelle si attendue du donjon de Day, des sculpteurs sur pierre travaillant sur le parvis de l'église Saint-Maurille, de l'évocation du jugement de Verlaine au tribunal de Vouziers, de la marche poétique sur les pas de Rimbaud entre Méry et la gare de Voncq, etc.

DES ACTIVITÉS POUR NOS FIDÈLES ADHÉRENTS

Les après-midi du patrimoine

Soixante au total ont permis à des groupes de vingt à trente personnes de découvrir de façon privilégiée des sites dans un rayon de 50 kilomètres autour de Vouziers. Le fort de la Pompelle, le château de Remilly-Aillicourt, les granges du Porcien, la chapelle Foujita, les fortifications de Mézières, le fort des Ayvelles, la ligne Maginot à Villy-La-Ferté, le Dijonval à Sedan, le château de Gruyères sont quelques-unes de nos destinations.

Les excursions de la journée

Cinquante-trois en quarante ans ! Au rythme d'une par an, parfois deux, elles conduisaient toujours sur des sites patrimoniaux remarquables où des démarches exemplaires de sauvegarde étaient mises en œuvre. Les voyageurs se souviennent du chantier de Guédelon, du musée du Patrimoine à Paris, du Familistère de Guise, de Cambrai et de la mine de Lewarde, de Verdun et du son et lumière remarquable, de Saint-Mihiel et Hattonchâtel, etc. Que de souvenirs !

LES CHANTIERS ET DIVERSES INITIATIVES

Dès la création de l'ASPV, il a fallu s'investir concrètement sur des chantiers comme par exemple le débroussaillage de l'hôpital casemétré allemand à Sugny, le nettoyage de lavoirs abandonnés, la mise hors d'eau du pigeonnier-tour d'Harricourt. Laurent Dardoise et Claude Vlieghe ont ouvert de nouveaux chantiers, plus ambitieux. La fontaine de Chestres, le lavoir de Claire-Fontaine, la stèle aux aviateurs anglais de la Corre, la restauration du monument funéraire Feraud à Buzancy en sont des exemples parlants.

L'ASPV a pris l'initiative de valoriser la friche commerciale des « Galeries vouzinoises » en y présentant une exposition sur son histoire et en mettant en lumière son architecture exceptionnelle. En multipliant les visites com-

mentées et en accueillant des groupes sur des sites du Vouzinois, l'ASPV a servi l'image du territoire. Les animations destinées aux scolaires, la participation à des fêtes locales ont permis de sensibiliser aux questions en rapport avec le patrimoine. Le site Internet, tenu à jour et vivant, « le petit journal », les dépliants touristiques, les sets de table ont porté les paroles de l'ASPV.

Il est impossible d'évoquer succinctement quarante ans d'engagements associatifs forts.

Merci au CEVOG d'avoir eu l'élégance de susciter cette évocation de l'histoire de l'ASPV. N'oublions pas les tâches inlassablement assumées par les bénévoles à qui, collectivement, nous devons être reconnaissants.

Michel COISTIA

En Argonne ardennaise

FORGES, OUVRIERS ET MAÎTRES DE FORGES

du XVII^e siècle à 1914

Le sujet des anciennes implantations métallurgiques en Argonne n'est pas neuf, il a déjà été – heureusement – bien et solidement traité. En 1959, René Robinet, directeur des archives départementales des Ardennes, utilise le fonds F14 conservé aux Archives nationales, nouvellement microfilmé, et publie « L'industrie métallurgique en Argonne sous la Restauration » dans n° 16 de la revue *Études ardennaises* consacré à l'Argonne (on peut aussi rappeler ici le fonds 7S 2 des archives départementales). Un autre repère est l'ouvrage publié par la direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne, conservation régionale de l'inventaire, alors sous la direction d'Isabelle Balsamo : *La métallurgie du fer dans les Ardennes (XVI^e-XIX^e siècles)*, imprimée en 1987, rassemble en plus d'une centaine de pages les contributions de Louis André, Jean-François Belhoste, Patrice Bertrand, textes éclairés par les photographies de Jean-Claude Stamm. De nombreux sites Internet concernent ces forges et fourneaux dont le site savoir.fer.free.fr/

Plus de six décennies après la publication de René Robinet, essayons d'apporter un *autre regard*, tenter un *nouveau regard*, sur cette activité essentielle de l'Argonne. Nous nous limiterons bien sûr essentiellement au territoire qui correspond à l'actuel arrondissement de Vouziers.

Depuis des temps illustres, des temps immémoriaux, l'industrie métallurgique est présente en Argonne, et notamment dans sa partie ardennaise. Cette région naturelle regroupe la trilogie nécessaire à la fabrication du fer : une force hydraulique souvent conséquente, la présence en surface de mineraux de fer et l'importance de la forêt qui permet à la fois l'utilisation directe du bois et la fabrication du charbon de bois. C'est ce que Yanny Hureaux appelle dans une jolie formule : « une civilisation forestière du fer ».

Ces forges traditionnelles possèdent souvent un fort moulin à eau alimenté par un ou plusieurs étangs, qui constituaient de véritables réservoirs d'eau, à la fois force motrice et pisciculture dans



Photo Emmanuel Grossin

Minière des Forgettes de Tailly

des périodes où le temps liturgique du Carême et de l'Avent obligeait à « faire maigre ». Des ruisseaux comme l'Agron, par exemple, actionnaient les soufflets de hauts fourneaux. Au cours du temps, cette force hydraulique est parfois couplée avec une machine à vapeur.

Ces forges et hauts fourneaux sont nés au Moyen Âge de l'impulsion monastique : des ordres cisterciens (Chéhéry), prémontrés (Belval), chartreux (le site du Mont-Dieu d'abord, et celui de Bairon ensuite à partir du milieu du XVII^e siècle). Leur fonctionnement est régulièrement malmené par les guerres incessantes des XVI^e et XVII^e siècles, guerres civiles ou conflits internationaux. Après l'épisode de la Fronde (1648-1653), Terwel visite au début de

l'année 1657 les villes et villages situés entre la rivière d'Aisne et la Meuse. Il livre quelques informations sur la métallurgie : sur les cloutiers, forgerons et charbonniers qui travaillent aux bois, aux mines et aux forges. Les habitants de Bairon se sont réfugiés à Tannay. La population de Tannay « travaille aux bois et forges [de Bairon] ». Terwel note la présence de cloutiers à Baâlons, de *bocquillons* qui écrasent et qui lavent le minerai, ainsi que celle de manouvriers au Bois-des-Dames. À Chéhéry, l'abbaye est ruinée. Certains habitants viennent labourer quelques terres « comme aussi le maître de la forge. Le lieu est tout démolé ne restant que l'église. » Certains seigneurs ruraux sont dans une telle précarité qu'ils doivent tenir le manche de leur charrue. Imécourt et Alliépont ont été incendiés l'été précédent. Le hameau d'Alliépont ne possède plus de bâtiments. Il est inhabité depuis plusieurs années. Terwel note qu'à Chastay [sic], la plupart des habitants sont charbonniers ou *bocquillons*. Est-il question de Chatel ?

Un autre document est précieux. En 1735, le dénombrement de Saugrain mentionne pour l'élection de Sainte-Menehould des toponymes relatifs à la présence de forges et de tuileries, preuves de l'ancienneté de ces activités proto-industrielles. Il nomme : la forge de Champigneulle, la cense de la Vieille Forge à Exermont, le hameau de la Forge à Grandpré, la forge de Belval au Bois-des-Dames, la cense des Forgettes à Tailly, la forge de Maucourt à Nouart, la forge de Bièvres à Lançon.

Pour notre province de frontière et province de Champagne, nous ne disposons d'aucune d'illustration pour cette période. Fort heureusement, les tableaux de Léonard Defrance (1735-1805), un peintre liégeois, représentent des houillères, plusieurs intérieurs de fonderies, des visites à la fonderie, à la forge, à la fenderie, à la forge à canon de fusils. Les œuvres de Defrance et les planches de *L'Encyclopédie* permettent ainsi de visualiser ces espaces métallurgiques anciens.

C'est donc ce monde complexe que nous allons essayer d'approcher. Pour cela, je vous propose pour commencer des repères historiques puisés dans les fonds d'archives, dans une deuxième partie nous tenterons d'évaluer la situation de la fin du règne de Louis XV à la fin du Premier Empire, enfin dans une troisième partie puis une quatrième partie de suivre l'adaptation de ces établissements métallurgiques des années 1840 à la Première Guerre mondiale.

LES FORGES DANS LES ACTES NOTARIÉS (XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES)

Tout d'abord, quelques repères historiques s'imposent. Les inventaires sommaires publiés à la fin du XIX^e siècle par les archives départementales permettent d'établir aisément une chronologie pour l'époque moderne. L'abréviation AD signifie archives départementales, suivie du numéro du département et du numéro de série où les documents sont ou étaient conservés.

Apremont

1550-1789 : passage de « voitures à bombes » [munitions].

Bairon (Le Mont-Dieu)

Décembre 1742 : certificat donné par le coadjuteur du Mont-Dieu signé Delattre par lequel il paraît qu'il a engagé Jean-Baptiste Baudelot pour fondeur au fourneau de Bairon. (AD08, C 1987, article détruit)

Les Forgettes (Tailly) et Beauclair (Meuse)

Février 1765 : Constant Margaine, maître de forges à Beauclair. (AD51, 54H 137)

Mai 1779 : bail pour neuf années, par messire Léonard-François-Marie, comte de Beauclair-Moriolles, maréchal des camps et armées du roi, lieutenant des gardes de Sa Majesté, et Marie-Gabrielle Renard de Fuchsamberg, son épouse, à François-Alexandre Guillaume, marchand à Stenay, et à Jeanne-Marie Chayeaux, son épouse, du fourneau des Forgettes, de la petite forge en dépendant, situées sur l'Anelle, non loin de Tailly, et de la forge et du moulin à eau de Beauclair, également situés sur l'Anelle. (AD08, E 529)

Beaurepaire (Olizy)

Février 1691 : vente de deux espaces de maison situés à Beaurepaire [Olizy-Primat] communément appelés la *Pla-*

tinerie pour la somme de 300 livres. La présence d'une activité métallurgique à cet endroit est quand même douteuse... (AD08, E 1188)

Belval

Décembre 1639 : l'abbé commendataire des abbayes de Mouzon et de Belval baille à Charles de Villers demeurant Mouzon le droit de pêcher dans l'étang de la forge de Belval pour six ans à raison de 50 livres par an. (AD08, E 1139)

Septembre 1776 : bail par M. Tavernier de Boullogne, seigneur et marquis de Buzancy, à Jacques Lemaire, actuellement maître de forges à Belval, y demeurant, et à Marguerite Béguin, son épouse, pour neuf années, de la terre et seigneurie de Thénorgues et de Tourauderie, moyennant une redevance annuelle de 3 250 livres (AD08, E 47). Écart de Thénorgues, La Tourauderie est aujourd'hui une exploitation agricole située entre Thénorgues et Briquey, à proximité du ruisseau du Moulin.

Bièvres (Autry)

Septembre 1746 : décès à Chatel de la fille du sieur Tronson, maître des forges de Bièvres. L'enfant est enterré à Chatel.

Mars 1780 : vente à Bourgeois, maître de forges aux Bièvres, de cinq arpents de bois mesure de Vitry, le fonds (en) taillis et futaie, dans un canton dit les Acquets [Hacquets], ban de Lançon.

Champigneulle

Octobre 1620 : Claude François, maître de forges à Champigneulle. (AD51, 54H 263)

Juillet 1623 : M^e Josse Huet, notaire royal, et Marie de Fer, sa femme, demeurant à Termes reconnaissent devoir à Étienne Compain, maître des forges de Champigneulle, demeurant à Senuc, la somme de 400 livres tournois « pour vendition [vente] faictes audit Huet d'un office de notaire audit sieur Compain appartenant à la résidence de Challerange ». (AD08, E 1587)

Janvier 1712 : contrat de mariage entre Jean Anceau, maître affineur, demeurant à Champigneulle, et Marguerite Deheppe, fille d'un laboureur de Termes. (AD08, E 1203)

Octobre 1719 : vente par Étienne Pasquier, marchand à Verpel, à Charles de Courteville, seigneur de Chevières, maître de la forge de Champigneulle, y demeurant, d'un tas de gerbes de frotment et de méteil pour 528 livres. (AD08, E 1705)

Mars 1720 : vente de coupes de bois par les religieux de l'abbaye Saint-Denis de Reims à M. de Courteville, seigneur de Chevières, maître des forges de Champigneulle. (AD51, 54H 140)

Décembre 1730 : adjudication de la coupe et tonture [branches que l'on coupe, que l'on taille] de 40 arpents de bois appartenant à M. le commandeur de Boult, au profit du sieur Bouillart, maître de forges de Champigneulle, à

raison de 60 livres l'arpent, montant au total de 2 400 livres. (AD08, C 831, article détruit)

Décembre 1741 – juin 1742 : Bouillard est maître des forges et fourneaux de Champigneulle. (musée Condé, Chantilly, cabinet des titres)

Juillet 1744 : lettres échangées entre le prince de Condé et Joseph Bouillard. (musée Condé, Chantilly, cabinet des titres)

1770-1771 : Joseph Bouillard, ancien maître de forges, demeure à Rethel. (AD08, B 111, article détruit)

1781 : bail par Augustin-Louis Hennequin d'Ecquevilly de la forge de Champigneulle et dépendance. (AD51, E 186)

Janvier 1788 : reçu de M. Margaine, maître de forges à Champigneulle, pour la coupe [de bois] de La Folie qu'il a exploitée de 1787 à 1788 : 1 320 livres. (AD08, E 49)

Exermont

Mars 1638 : analyse d'un contrat d'échange de biens situés à Cornay contre la cense de la Neuve-Forge d'Exermont. (AD08, E 452)

Maucourt (Nouart)

Juin 1716 : transport par messire François de Lux, chevalier, seigneur d'Illy, Maucourt et autres lieux, demeurant à Maucourt, à Étienne Husson, marchand à Nouart, de la somme de 1 881 livres pour les fontes coulées au fourneau de Maucourt du 1^{er} juillet 1715 au mois de septembre suivant. (AD08, E 1610)

Saint-Pierremont et Le Chesne

Novembre 1764 : marché de 250 poinçons de charbon à 24 sous l'un, par Jean-Baptiste Pierrard, de Saint-Pierremont, à Gérard Jacquemart, du Chesne. (AD08, C 829, article détruit)

D'autres mentions elliptiques existent dans les archives, et renvoient à des forges disparues au plus tard au XVII^e siècle, et parfois dès le XVI^e siècle. On peut citer ainsi : Grandpré avec plusieurs forges appartenant au comte de Grandpré : une sur l'Aire, au lieu-dit toujours appelé *La Forge*, une à Talma (Archives nationales P 187), une autre dans le bois des Loges (cf. *Dictionnaire historique* du Dr Guelliot) et, enfin, une appartenant au prieuré augustinien Saint-Médard, dans le bois de Fumuy (AD 51, 54H 139), Lançon (Neuve Forge : AD51, E 756... ce qui suppose une vieille forge, sans doute les Bièvres, situées entre Autry et Lançon ?), Landres (cf. *Monographie* du Dr Bernard), Nouart (la Fontaine-au-Croncq et/ou le Champy : Archives nationales Q 41), Louvergny (Le Say : cf. Archives princières de Monaco T 354 et 355).

La toponymie donne d'autres indices, non documentés par ailleurs, à Buzancy (les Forges), Cornay (Vieille Forge), Exermont (Vieille Forge), Bouconville (la Forge), Suzanne (la Forge). Cette dernière liste est extraite de l'ouvrage de 2015 de Maxence Pieters, Patrice Bertrand, Gilles Fronteau et Michel Tamine, *Métallurgie en Ardenne. Rapport de prospection*.

LA SITUATION DES ANNÉES 1760 AUX ANNÉES 1820

La situation dans la décennie 1760

Un document conservé aux archives départementales de la Marne dans la liasse C 802 précise qu'en 1760 « les forges de Champigneulle, Chéhéry et Montblainville, composent la première classe des établissements métallurgiques de l'Élection de Sainte-Menehould ; la seconde classe comprend les forges de Bièvres près d'Autry, Belval, Alliépont, Beauclerc [Beauclair] et Vienne-la-Ville. »

En 1761, le site de Montblainville, situé en Meuse, possède un logement pour le maître de forges, des jardins potagers et fruitiers, un fourneau, une grande forge assortie de deux affineries et d'une chaufferie, une petite forge, un bocard pour écraser le minerai ou d'anciennes pièces de fonte, une fenderie, des halles, des magasins, des granges, des écuries et des bâtiments nécessaires au service des forges, au logement des ouvriers et facteurs, boutique de maréchaux-ferrants...

Publié en 1762, l'*Art des forges et fourneaux* apporte des informations sur la fabrication du fer en barre. On ramasse en surface ou en creusant peu profondément des mines de fer souvent entourées d'une gangue d'argile. Elles sont lavées dans des ruisseaux ou des lavoirs puis fondues dans des fourneaux. « En Champagne, Lorraine et Normandie, les fourneaux sont à peu près construits comme ceux de Liège. » Dans le premier tiers du XVIII^e siècle,

les hommes utilisent des « soufflets de cuir » pour transporter le minerai de fer. « On tire de la mine de terre en 24 heures, on en fait 16 à 20 charges, deux à chaque charge on met 15 ou 16 paniers de mines et trois vans de charbon [de bois] avec deux paniers de pierre calcaire. Cela produit 2 000 à 2 500 de fer cru, que l'on coule en masse longues de 5 à 6 aunes et larges de 12 doigts. On fait les charbons avec les bois les plus compacts, comme le châtaignier, le hêtre ou le chêne, ce qui fait que le charbon est très dur et qu'il tienne bien au feu : cela se pratique ainsi depuis des années. »

L'enquête de 1772

En 1960, Bertrand Gille, membre de l'École pratique des hautes études, publie *Les Forges françaises en 1772*. L'Argonne ardennaise y est logiquement bien représentée.

Le subdélégué de Sainte-Menehould écrit : « Les quantités seraient beaucoup plus considérables si les ruisseaux fournissaient suffisamment de l'eau, mais les usines manquent souvent par là. On observera seulement que les forges de Beauclerc [Beauclair] et de Belval pourraient avoir une plus forte valeur aux autres parce que la qualité de leur fer de toutes espèces est supérieure à peu près d'un huitième à celui des autres. Les débouchés ordinaires des dites forges quant à l'exportation sont pour la Flandre par Mézières et Charle-

ville, pour la Picardie par Soissons, La Fère et Saint-Quentin, pour la Normandie par Rouen et Le Havre, pour l'Île de France, Paris et pour le commerce intérieur, Reims et Chalons. Les moyens d'augmenter la fabrication seraient d'empêcher les forges du côté de Saint-Dizier et de la Lorraine, de donner [vendre] à plus bas prix que celles de la Champagne et en même temps de procurer des chemins commodes, ceux des forges de Champagne étant communément très difficiles. D'ailleurs l'augmentation de la fabrication ne pourrait se faire qu'en battant double dans les forges qui ont de l'eau suffisamment pour le travail. »

Alliépont (Imécourt)

Consistance : un fourneau avec bocquerie, vraisemblablement un *bocard à mine* servant à briser les morceaux de minerai et à les nettoyer. Le bocqueur est le nom que l'on donne aux ouvriers qui conduisent le travail du bocard.

Situation : sur le ruisseau de Saint-Georges dans Alliépont.

Fonte : 300 000 livres.

Propriétaire : M. d'Imécourt, capitaine au Royal-Cravates.

Exploitant : Claude Morin et Nicolas Morin-Avet, de Varennes.

Beauclair (Meuse) et Forgettes de Tailly

Consistance : forge avec affinerie et une platinerie, fourneau des Forgettes avec une bocquerie, et Forgette avec une affinerie.

Situation : sur le ruisseau d'Anelle qui se jette dans la Meuse en dessous de Stenay.

Fonte : 500 000 livres.

Fer : la Forge : 400 000 livres, la Forgette : 300 000 livres.

Propriétaire : Madame de Moriolles, dame du lieu.

Exploitant : le sieur Constant Margaine.

Belval

Situation : près du village de Bois-des-Dames, sur le ruisseau de l'étang de l'abbaye de Belval.

Fonte : 700 000 livres.

Fer : 250 000 livres.

Propriétaire : abbé et religieux de Belval.

Exploitant : le sieur Jacques Le Maire [Lemaire] pour la moitié de l'abbé et les religieux eux-mêmes pour leur moitié.

Champigneulle

Consistance : un fourneau, deux affineries et une bocquerie.

Situation : sur le ruisseau de Saint-Georges.

Fonte : 1 200 000 livres.

Fer : 500 000 livres.

Propriétaire : M. le comte de Joyeuse [comte de Grandpré et baron de Verpel].

Exploitant : Hubert Lorquet.

Le docteur Vincent rapporte dans son *Épigraphie ardennaise* qu'en 1771, lors

de la bénédiction d'une cloche à l'église de Verpel, Anne-Armand vicomte de Joyeuse, lieutenant pour le roi, et Aglaé Hennequin d'Ecquevilly, sa cousine germaine, sont représentés par Hubert Lorquet, amodiateur de Briquenay, maître de la forge de Champigneulle et dame Gillette Cuny son épouse.

Chéhery

Consistance : un fourneau, deux affineries et une bocquerie.

Situation : sur la rivière d'Aire.

Fonte : 800 000 livres.

Fer : 450 000 livres.

Propriétaire : le sieur abbé pour deux tiers et les religieux pour l'autre.

Exploitant : le sieur Hubert Lombart.

Consistance : un fourneau, deux affineries et une bocquerie.

Bièvres (Autry)

Situation : terroir de Lançon, sur le ruisseau de l'étang de Bièvres.

Fonte : 400 000 livres.

Fer : 200 000 livres.

Propriétaire : Mme la duchesse d'Elbeuf.

Exploitant : Jean Bourgeois.

L'enquête de 1789

Une quinzaine d'années après l'étude de 1772, une nouvelle enquête décrit autrement la production des forges de l'Argonne ardennaise. Elle est impor-

tante parce qu'elle précède de deux ans le début de la vente des biens nationaux de première origine. Cette enquête a été publiée en 1920 par Hubert et Georges Bourgin sous le titre de *L'Industrie sidérurgique en France au début de la Révolution*. Un complément a été apporté en 1974 par Guy Richard dans « Les forges champenoises à la fin du XVIII^e siècle », *Actes du 95^e congrès national des sociétés savantes, section histoire moderne contemporaine* (Reims, 1970).

Belval

Consistance : un haut fourneau, deux feux de forge, « l'un pour l'affinerie et l'autre pour la chaufferie ».

Production : fonte : 10 à 1 200 quintaux métriques. « Il ne se façonne que des fontes en gueuse, excepté quelques pièces nécessaires pour le service de la forge. » Fer : 2^e qualité, 620 quintaux métriques.

Combustible : charbon de bois.

Prix : fer, 1^{re} qualité : 28 à 30 francs le quintal métrique.

Charbon de bois : 3 francs le tonneau de 38 kilogrammes. « La corde de bois charbonnée produisant environ 3 tonneaux. La corde de bois se compose, dans ce pays, de 8 pieds de roi de largeur sur 4 de hauteur, le bois de 33 et 36 pouces de long. »

Main-d'œuvre : 12 ouvriers.

Salaires : 2 500 francs. Somme globale annuelle.



Maison du maître de forges de Champigneulle

Champigneulle

Consistance : un haut fourneau, trois feux de forge.

Production : fonte : 250 000 kilogrammes, fer de 2^e qualité : 125 000 kilogrammes.

Combustible : charbon de bois ; 2 900 kilogrammes p. 0/00 de fer (*sic*).

Rendement. Fonte : 700 p. 0/00 (*sic*).

Technique : « Cette forge travaillait autrefois en affinerie qui nécessitait trois feux, entre lesquels la fabrication se partageait. »

Prix. Bois : 2 livres 10 sous la corde « de 80 pouces de couche, de 40 pouces de hauteur, le bois de 28 à 30 pouces de longueur ».

Main-d'œuvre : 20 ouvriers.

Chéhéry

Forge, usine à fer de Chéhéry.

Consistance : un haut fourneau, trois feux de forge.

Historique : procès-verbal de visite, 30 mai 1787 (AD08, H 490).

Production : fonte : 2 500 quintaux métriques, fer de 1^{re} qualité : 250 quintaux métriques, fer de 2^e qualité : 1 250 quintaux métriques. « Le fer de 1^{re} qualité n'a jamais été la fabrication ordinaire de ma forge. Ma fabrication ordinaire consiste en très bon fer métis (*sic*) que je convertis pour la plus grande partie en instruments aratoires et pour le roulage, tels que plates ou socs à charrue, coutres, pelles, fourches et bandages percés ou façonnés. Le sur-

plus se met en barres de diverses dimensions propres à la taillanderie et à la serrurerie ou en barreaux. »

Combustible : charbon de bois ; 2 880 kilogrammes p. 0/00 de fer.

Rendement : fonte : 666 p. 0/00.

Technique : « Ma forge allait autrefois en affinerie, dans laquelle on fondait et affinait seulement la gueuse, dont les masses étaient reportées à un autre feu nommé chaufferie où le fer recevait sa dernière manutention. »

Prix : plates ou socs : 40 livres le quintal métrique, bandages percés : 40 livres le quintal métrique, coutres, barres ou barreaux : 36 livres le quintal métrique.

Bois : 2 livres 10 sous la corde (80 pouces de couche, 40 de hauteur, le bois 28 à 30 pouces de haut).

Minerai, extraction : 2 livres les 6 quintaux métriques.

Transport : 1 livre 5 sous.

Main-d'œuvre : 20 ouvriers.

Salaires : 6 800 livres.

Alliépont (Imécourt)

Sur l'Agron.

Consistance : un haut fourneau.

Production : fonte : 200 000 kilogrammes.

Combustible : charbon de bois.

Prix. Bois : 2 livres 10 sous la corde « de 80 pouces de couche, de 40 de hauteur, le bois de 28 à 30 pouces de longueur ».

Minerai : 2 livres d'extraction, 15 sous de transport « les 6 quintaux métriques, et cette mine, préparée au fourneau pour être mise dedans, diminue du quart au tiers ».

Main-d'œuvre : 8 ouvriers.

Salaires : 900 livres.

Bièvres (Autry)

Sur un affluent de droite et près de l'Aisne.

Consistance : un haut fourneau, deux affineries, une chaufferie.

Historique : établissement ancien.

Production : fer, 3^e qualité : 1 500 000 kilogrammes.

Combustible : charbon de bois.

Rendement. Fonte : deux tiers.

Prix. Fer : 30 francs le quintal métrique.

Bois : 1 franc la corde (longueur 76 centimètres, hauteur 1 mètre, largeur 2 m 16).

Minerai : extraction : 4 francs par 19 décalitres, « mesure à laquelle on est accoutumé dans les forges, ce qui nous forme un tombereau » ; transport : 2 francs par 19 décalitres.

Main-d'œuvre : 15 ouvriers.

Salaires : salaire journalier 1 fr. 50 par homme.

Bairon (Le Mont-Dieu)

Sur le Bairon.

Consistance : fourneau, forge et fonderie. D'après une vente du 26 frimaire an V [16 décembre 1796], l'usine com-

prend une forge, un haut fourneau et une fenderie.

Historique : il paraît que l'établissement existe depuis plus de deux siècles.

Production : environ 150 à 200 000 de gros fer ou fer fendu. « Par la

marque des fers, le produit le plus beau est pour le roi. »

Régime : propriétaire : la chartreuse du Mont-Dieu fondée en 1136.

DE LA VENTE DES BIENS NATIONAUX À LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Ces établissements sont vendus comme biens nationaux à partir de 1791 et rachetés par des dynasties de maîtres de forges, issues du tiers état, des dynasties déjà bien implantées en Argonne, ou non. Ces forges sont acquises par des fermiers d'abbayes ou par des fermiers de grands seigneurs comme la duchesse de Mazarin pour le Rethélois ou le prince de Condé pour l'Argonne. Elles vont perpétuer la production métallurgique traditionnelle au bois ou au charbon de bois. De nouveaux propriétaires prendront des régisseurs qui exploiteront pour eux ces entreprises métallurgiques.

La guerre d'indépendance en Amérique du Nord puis celles déclarées par la Première République et le Premier Empire entraînent le développement de la production de boulets de canon et autre matériel de guerre. De son côté, l'activité agricole nécessite des outils aratoires plus performants, partiellement composés de fer. Les taillandiers et autres maréchaux-ferrants ont également besoin de fer.

La situation sous le Premier Empire

En 1804, la *Statistique générale et particulière de la France* mentionne cinq sites relatifs à l'arrondissement de Vouziers : Bairon (haut fourneau et forge), Bois-des-Dames (haut fourneau, une forge et un martinet), Chéhéry (un fourneau et deux forges), Lançon (forge de Bièvres), Tailly (haut fourneau de Tailly, forge de Beau-Clair (*sic*), platinerie des Forgettes). Manquent Champigneulle, Alliépont à Imécourt, et Senuc.

Toujours sous le Premier Empire, William Guthrie inventorie en 1807 les productions de ces « usines de fer » : à Chéhéry on fabrique des boulets, du fer en barres, en verges et en carillon, à Imécourt des boulets et du fer, à Lançon du fer en barres de toute espèce et des plates de charrues, à Tailly des boulets, du fer en barres, en verges et des plates de charrues.



Collection Emmanuel Grossin

Les forges d'Apremont

La situation des forges en 1842

Dans leur *Statistique minéralogique du département des Ardennes*, le Sedanais Clément Sauvage (1814-1873), ingénieur des mines, et le Verdunois Armand Buvignier (1808-1880), polytechnicien et membre de la Société géologique de France, apportent des informations précises sur les hauts fourneaux de l'arrondissement de Vouziers (manquent les Bièvres à Autry).

En 1842, les hauts fourneaux de Belval et des Forgettes (Tailly) fonctionnent au charbon de bois et à l'air froid alors que celui de Champigneulle utilise l'air chaud. Les hauts fourneaux d'Alliépont (Imécourt) sont inactifs. Ces quatre sites métallurgiques sont très anciens. Des établissements plus

récents, comme Apremont bâti en 1827, ou encore Senuc fondé à la toute fin du XVIII^e siècle (par transfert en 1798 de l'activité alors implantée à Vienne-la-Ville, située sur l'Aisne à une vingtaine de kilomètres en amont), fonctionnent à l'air chaud grâce à l'emploi de bois torréfié ou d'un mélange de bois torréfié et de charbon. Chéhéry fonctionne sur le même principe. « En raison de la faible proportion de cendres qu'il contient et de son pouvoir calorifère élevé, le charbon de bois convient très bien pour les opérations métallurgiques. Le charbon de bois dur est utilisé pour alimenter les hauts fourneaux. Le charbon de bois tendre fournit les feux d'affinerie. La consommation du charbon de bois est essentiellement locale, le surplus est dirigé sur Reims ou Paris. »



Photo Emmanuel Grossin

La halle à charbon de Maucourt

En 1842, Belval et Chéhéry possèdent deux feux d'affinerie chacune. À Senuc, un feu d'affinerie est actif, deux autres sont inactifs. L'outil de travail a été modernisé à Chéhéry, les auteurs notent la présence de trois fours à puddler et de deux fours à réverbère établis en 1835 et 1836. L'affinage de la fonte se fait au moyen de la houille par la méthode anglaise depuis 1838. Au mitan du XIX^e siècle, parmi dix usines de fer qui ont le plus progressé dans le département des Ardennes, cinq se situent en Argonne ardennaise (Bièvres, Chéhéry, Apremont, Champigneulle et Senuc).

Ajoutons pour terminer deux cas un peu particuliers. Celui de la création

d'une platinerie à Falaise (bien avérée ! à la différence de celle hypothétique de Beaurepaire à Olizy-Primat). Crée par le maître de forges de Belval, elle fonctionna de 1827 à 1845. Et la relance en 1825 de la forge de Maucourt, arrêtée depuis le milieu du XVIII^e siècle. Mais quelques années plus tard, en 1836, il y eut un redécoupage administratif où Maucourt, pourtant historiquement depuis toujours rattaché à Nouart, bascula sur le territoire de la commune voisine de Beaufort... et du département de la Meuse. La fiscalité locale n'est sans doute pas étrangère à cette curiosité ! Du coup, nous n'évoquerons plus par la suite ce site-là.

Les emplois liés à la fabrication du fer

Les établissements métallurgiques – les usines de fer – fournissent alors un travail important à la population rurale. Pour alimenter un fourneau au bois, il faut le ravitailler en bois de chauffe et en minerai. Le poids financier de ces emplois est conséquent. Suivons les analyses de nos deux scientifiques Clément Sauvage et Armand Buvignier.

Aux frais d'extraction du minerai de fer et de la castine, cette pierre calcaire épuratrice utilisée en fonderie, il faut ajouter l'indemnité pour la propriété du sol, le transport à l'atelier de préparation, les frais de préparation, de curage des bassins d'épuration, le loyer de l'atelier de préparation, enfin le transport au fourneau. Quant au bois, il faut bien sûr abattre les arbres sur pied, les dresser, les effeuiller. Dans le cas du charbon de bois, il faut compter avec le processus de cuisson lente dans la forêt. Bois et charbon sont ensuite transportés à l'usine et mis en halle pour une prochaine utilisation.

La présence de ces établissements métallurgiques suppose tout un système d'approvisionnement. Sauvage et Buvignier notent une quinzaine de villages où l'on extrait du minerai. Les habitants exploitent le minerai de fer pour fournir les usines des environs comme celles de Champigneulle, de Chatel-Chéhéry ou de Cornay. Le terroir communal de La Berlière alimente les forges de Belval, celui d'Imécourt fournit le haut fourneau d'Alliépont, celui de Nouart ravitailler ceux de Nouart et de Stenay. Les communes d'Exermont, de

Saint-Juvin, de Marcq, de Sommerance ou de Termes exploitent du minerai de fer destiné aux hauts fourneaux argonaïs. Des ateliers de lavage du minerai, des lavoirs à bras, fleurissent à Champigneulle, Grandpré, Landres, Marcq, Nouart, Savigny, Sommauthe, Sommerance et Vaux-en-Dieulet.

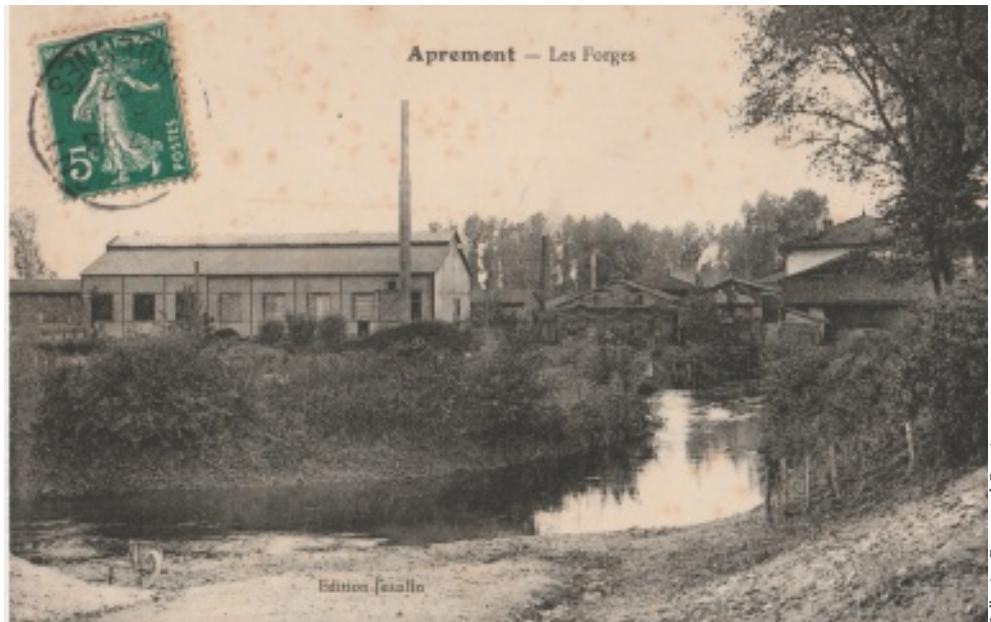
Toute une hiérarchie de postes et de salaires existe. Un maître fondeur touche alors 60 francs par mois, les sous-fondeurs 50 francs, les chargeurs 35 francs, les remplisseurs de caisses et le brouetteur perçoivent 30 francs, les journaliers 20 francs.

Encore huit établissements métallurgiques en 1859

L'Annuaire-Almanach du commerce et de l'industrie publié en 1859 évoque la présence de huit établissements métallurgiques.

Apremont

Apremont consiste en un haut fourneau et deux « Wilkinson », c'est-à-dire un four à réverbère pour la fabrication de fonte de fer. L'établissement appartient alors à deux Mosellans de confession israélite Dupont et son gendre Dreyfus. Ils fabriquent des essieux finis, des pièces de fonderie et de pointerie. À partir de 1846, Dupont et Dreyfus développent parallèlement au sud-ouest de Metz les « Forges d'Ars-sur-Moselle » qui prennent ensuite le nom de « Forges lorraines ». Ils possèdent un dépôt à Paris, situé quai de Jemmapes dans l'actuel 10^e arrondissement.



Les forges d'Apremont

En 1836, Auguste Dupont, son fils Myrtil Dupont et son gendre Adolphe Dreyfus prennent en location la petite forge au bois à Chéhéry. Ils achètent progressivement les forges voisines d'Apremont et en 1846 celles de Chambigneulle.

Bairon, un haut fourneau sous les eaux

En avril 1791, le Sedanais Poupart de Neuflize achète entre autres choses l'étang de la forge de Bairon, un vivier bien fourni. Cette même année, le fourneau, la forge et le moulin sont évalués 346 000 livres. En janvier 1794, Alexis Dauphinot, commis au fourneau de Bairon, est officier d'état civil de la commune de Bairon-Le-Mont-Dieu. Il

faut attendre décembre 1795 pour que le parisien Charles-François Maine acquière le fourneau et la forge pour quelque 89 463 livres.

En avril 1820, la forge de Bairon et ses dépendances sont vendues par Charles-François Maine, ancien notaire à Paris, au maître de forges Jean-Nicolas Gendarme-Camion de Vrigne-aux-Bois pour la somme de 90 000 francs. Maine décède à Paris en 1830.

Les forges de Bairon changent rapidement de mains, elles appartiennent successivement dès mai 1821 à Pierre-Joseph Bertrand-Geoffroy puis à partir de juin 1826 à Pierre Lormier, un négociant parisien. Un *Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines* rappelle une ordonnance datée de septembre 1829,

« portant que le sieur Pierre Lormier est autorisé à conserver et tenir en activité les usines à fer dites de Bairon, sur l'étang de Bairon alimenté par le ruisseau de Chagny ». Ces usines se composent d'un haut fourneau destiné à fondre le minerai et deux feux de forges, fonctionnant tous les trois au charbon de bois, et d'une fenderie-laminoir fonctionnant à la houille. Un bocard à crasse complète l'ensemble. Il est destiné à écraser le minerai pour le débarrasser de sa gangue. Lormier connaît des problèmes de qualité de production, signalés en 1837 et 1838, ce qui va être un des facteurs conduisant à sa faillite ; on lui écrit ainsi : « Vous avez été horriblement mal servi dans la qualité des personnes que vous employez. »

En août 1840, l'État achète la part du failli Lormier. La forge et le moulin sont depuis sous les eaux de l'étang neuf des étangs de Bairon.

Bièvres (Autry)

À Autry, les forges et hauts fourneaux des Bièvres disposent de « fours anglais ». Joseph Berton en est le propriétaire.

Champigneulle

Champigneulle comprend un haut fourneau et deux Wilkinson qui fonctionnent au bois. On y produit des essieux bruts et des essieux finis, du fer destiné à la taillanderie, des socs et des oreilles de charrue, des projectiles. Dupont père et fils associés à Dreyfus en sont propriétaires depuis 1846. Le bureau ardennais de la maison reste Apremont.

Chatel-Chéhéry

La famille Gérard de Melcy acquiert le site métallurgique de Chatel comme bien national. Achille Gérard de Melcy, né en 1816, est maître de forges de Chatel-Chéhéry en 1855. En 1859, l'usine consiste en forges, laminoir et fonderie. Les propriétaires en sont devenus les exploitants. Les forges et hauts fourneaux de Chéhéry appartiennent également aux Gérard de Melcy. Auguste Gérard de Melcy est alors le propriétaire et l'exploitant. En 1836, Dupont et Dreyfus en ont été les locataires moyennant 26 000 francs annuels.

Senuc

À Senuc, Adolphe de Boullenois est déclaré propriétaire. Son activité est liée à l'agriculture production de laines mérinos, élevage de bestiaux et distillation. Le haut fourneau est dirigé par Billuart et Nanquette, déjà présents en 1847. Ils produisent de la fonte brute et de la fonte moulée. Ils se spécialisent dans le ferroviaire. Ils soumissionnent par exemple pour la production de coussinets destinés au chemin de fer de Chartres en 1847.

Forgettes de Tailly

À Tailly, le haut fourneau et la fonderie des Forgettes sont dirigés par Barthélémy Camion-Crucy (1788-1857), « marchand de métaux » et maire de Donchery de 1842 à 1848. Ce maître de forges exploitait parallèlement celles de Beauclair dans la Meuse et de Donchery dans les Ardennes.



Photo Emmanuel Grossin

Maison du maître de forges de Tailly (les Forgettes)



Photo Emmanuel Grossin

Ruines de la maison du régisseur de Tailly (les Forgettes)

Landres

À Landres, Lallemand, maître de forges à Stenay, installe un lavoir à bras pour la préparation du minerai. Stenay est alors une forge et un établissement industriel des plus importants du département de la Meuse. Il contient deux hauts fourneaux, trois feux de forge, une fenderie à l'anglaise, des fours de carbonisation, mais également une tuilerie, un moulin à six roues à aube et une scierie hydraulique. En août 1846 le sieur Lallemand-Maréchal est autorisé à maintenir en activité les usines de fer et les moulins de Stenay. Il est en droit d'y ajouter un haut fourneau pour la fusion du minerai de fer. La forge compte alors sept tournants, y compris ceux de la fenderie.

L'exploitation du minerai à Nouart

En 1869, l'ingénieur des mines Nivoit précise : « À Nouart, on fait des petits puits de 4 à 5 mètres de profondeur ; on prend le minerai au fond de ces puits, en sous-cavant un peu autour, et on l'amène au jour dans des paniers. » On remblaie le puits après extraction. Ce minerai est moins riche que d'autres produisant 30 % de fonte alors que le rendement moyen est de 38 à 42 %. Le minerai issu des couches de sable vert est principalement exploité dans le canton de Grandpré et un peu dans celui de Buzancy. Il sert à l'alimentation des hauts fourneaux de Champigneulles, Apremont, Nouart et Stenay dans la Meuse.

AU DÉBUT DE LA III^e RÉPUBLIQUE, QUELQUES ÉTABLISSEMENTS SONT ENCORE EN FONCTIONNEMENT

Deux sites encore en activité

L'étude de Nivoit et Meugy, *Statistique agronomique de l'arrondissement de Vouziers*, éditée en 1873 évoque quelques rares établissements encore en fonctionnement.

Apremont

À Apremont, l'usine métallurgique fonctionne au charbon de bois, elle est munie de deux roues hydrauliques et d'une machine à vapeur. En 1869, Edmond Nivoit dans ses *Notions élémentaires sur l'industrie dans le département des Ardennes* décrit l'utili-

sation de flammes perdues dans l'usine métallurgique d'Apremont : deux fours à chaux sont chauffés par les gaz sortant du haut fourneau.

Cornay

L'usine métallurgique de Cornay consiste en « un haut fourneau fonctionnant au combustible végétal, pourvues de deux roues hydrauliques ». C'est l'avant-dernier site construit dans le Vouzinois : sa création date de 1854 et est due à Joseph Munaut, précédemment maître de forges à Chéhéry.

Apremont — Usine et Sortie des Ouvriers



Collection Emmanuel Grossin

Usine et sortie des ouvriers à Apremont

*Instrument aratoire des
forges Munaut de Cornay*



Photos Michel Coistia

*Cartouche au nom de Munaut figurant sur
l'instrument aratoire*

De nombreux sites éteints...

Les deux ingénieurs rappellent une kyrielle de sites éteints. Autry : « forge et haut fourneau inactif », Champigneulle : « ancienne forge », Chéhéry : « ancienne forge inactive », Imécourt (Alliépont) : « ancien haut fourneau, en chômage », Nouart : « haut fourneau inactif », Senuc : « ancienne usine métallurgique, un haut fourneau fonctionnant au charbon de bois avec une force motrice moulin à cinq paires de meules », Tailly : « ancien haut fourneau ».

À propos de Nouart, il s'agit du dernier haut fourneau à charbon de bois construit dans le Vouzinois (et même dans tout le département des Ardennes). Il n'eut qu'une brève activité, quelques années à peine dans la décennie 1860.

Des maîtres de forges et des maîtres de lavoir

Au début de la décennie 1870, les *Annuaires historiques, administratifs et commerciaux du département des Ardennes* précisent les noms de maîtres de forges et exploitants de lavois : Dupont et Dreyfus à Apremont, Joseph Munaut à Cornay. Ils payent la patente la plus élevée, somme équivalente à 200 francs. Joseph Constant est maître de lavoir à Exermont, Desailly exploitant de lavoir à Grandpré. En 1875, on trouve les noms de Chéry et Leveaux à Grandpré, de Vachet et Oudinet à Vouziers. Ces exploitants de lavois acquittent une patente de 100 francs.

De nombreux sites industriels reconvertis

Les bâtiments de ces anciens sites métallurgiques sont réutilisés. À Autry, la forge et le haut fourneau sont transformés en scierie. La force motrice faisait tourner trois paires de meules.

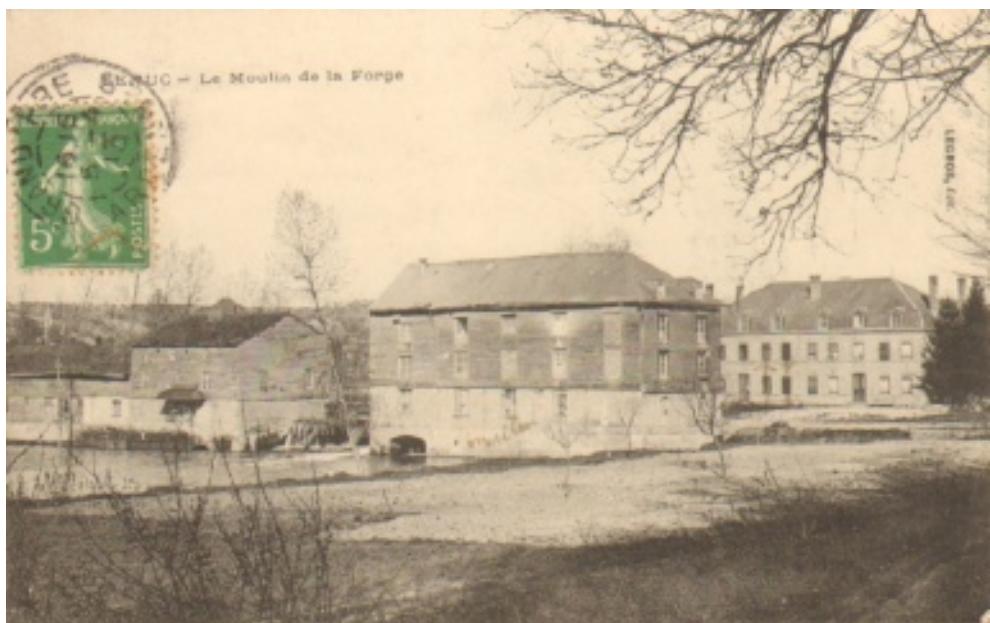
En 1865, Boblique, chimiste de Grandpré, fabrique du phosphure de fer. « En fondant dans un haut fourneau un mélange de minerai de fer et de coquins, il obtient une fonte très phosphatée. » Cette dernière est utilisée à l'usine de Javel en région parisienne pour la fabrication de phosphate de soude.

À Champigneulle, l'ancienne forge est transformée en moulin à pulvériser les nodules à phosphates de chaux. Le moulin possède cinq paires de meules. À partir de 1855, l'extraction du minerai de fer est en partie remplacée par l'extraction de nodules de phosphates de chaux. Les lavois de minerai se muent en lavoir à nodules. L'ancienne forge de Chéhéry est transformée en moulin à pulvériser les nodules à phosphates de chaux et en sucrerie. À Senuc, la force motrice de l'ancienne usine métallurgique sert au broyage des nodules. À Grandpré, les nodules sont pulvérisés par un moulin à quatre paires de meules.

Comme autrefois pour l'exploitation du minerai, les habitants extraient maintenant des nodules. À Saint-Loup-Terrier, on « exploite les nodules à ciel ouvert ». À Grandpré, l'exploitation des nodules de phosphates de chaux est « la plus active ».



Le bâtiment des anciennes forges de Chéhéry reconvertis en sucrerie



Le bâtiment des anciennes forges de Senuc reconvertis en moulin

On extrait à Champigneulle, Cornay, Marquigny, La Sabotterie, Landres, Saint-Juvin, Sivry, Sommerance, Terron... À Marcq, les nodules sont exploités de manière souterraine mais également recueillis en surface. À Imécourt, cette activité occupe sept à huit ouvriers. À Autry, leur exploitation est récente. Cependant cette activité n'est pas toujours rentable : elle est abandonnée à Bayonville et à Chennery.

Certains établissements hydrauliques appartenant aux anciennes forges sont transformés en moulins à nodules. Il en est de même pour un certain nombre

de meuneries. D'anciens moulins à farine sont également convertis en moulins à pulvériser les nodules. C'est le cas à Neuville-Day, à Saint-Lambert ou à Louvergny. Un des moulins de Landèves, à deux paires de meules, broie désormais des nodules. De même pour le moulin de Longwé.

Tous ces nodules extraits ne sont pas pulvérisés sur place. En 1869, Nivoit écrit que « les nodules des sables verts, lavés mais non pulvérisés, se vendent sur le port de Vouziers 27 francs le m³. Ceux de la gaize, qui sont plus riches, se vendent 50 francs le m³. »

EN GUISE DE CONCLUSION

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la localisation des usines tend à évoluer. L'abandon progressif de la force hydraulique au profit de la machine à vapeur, la substitution du bois et du charbon de bois au profit du charbon de terre (houille) et donc le développement de la production de la fonte au coke (un dérivé de la houille), entraînent les déplacements des usines vers des sites plus facilement accessibles et forcément la fermeture de certains sites industriels périphériques. Le développement du chemin de fer facilite évidemment cette relocalisation, qui se fait au net détriment des forges du Vouzinois.

De plus, le traité de commerce signé en 1860 entre la France de Napoléon III et l'Angleterre de la reine Victoria, conclu à l'insu des chefs

d'entreprise, accentue encore la mutation décrite ci-dessus. Cette libération sans précédent des échanges commerciaux franco-britanniques induit des réductions de production, des fermetures d'usines et la transformation de certains types de production. C'est évidemment une des raisons qui expliquent que certaines forges de l'arrondissement de Vouziers se muent alors en moulins à nodules.

La décennie 1860 marque les derniers feux pour ces établissements traditionnels au charbon de bois. La concurrence est rude. Les hauts fourneaux produisant grâce au charbon de terre fabriquent plus rapidement du fer de meilleure qualité – grâce également à l'utilisation de minerai plus riche – dans des établissements plus vastes. Dans notre département, les vallées de



Collection Emmanuel Grossin

La sortie des ouvriers à Apremont

la Meuse et de la Semoy se couvrent de ces établissements métallurgiques d'un type nouveau, et la production est également importée depuis le bassin lorrain par voie ferrée, à un coût compétitif.

Juste avant 1914, seuls deux sites métallurgiques fonctionnent encore dans le Vouzinois. Le premier, et de loin le plus important, est celui des forges d'Apremont, qui emploient alors environ 200 ouvriers et comportent entre autres outils deux marteaux-pilons à vapeur. Elles appartiennent à la SA des Hauts-fourneaux, forges et aciéries de Pompey, en Meurthe-et-Moselle, dirigée par Alphonse Fould-Dupont, gendre de Myrtil Dupont. Elles sont reliées au réseau ferré depuis 1878,

condition devenue *sine qua non* pour le fonctionnement d'une activité sidérurgique. Elles fabriquent notamment les cadres métalliques nécessaires aux caisses contenant les orangers du château de Versailles (contrairement à ce qui est parfois dit, ce sont les forges de Pompey et non d'Apremont qui ont fourni en 1887-1889 le fer nécessaire à la construction de la tour Eiffel). Le second site est celui de Cornay, embranché lui aussi au réseau ferré (sur la même ligne qu'Apremont). Dirigée par son fondateur Joseph Munaut jusqu'à sa mort survenue en 1894 à l'âge de 80 ans, son exploitation passe ensuite quelques années à ses deux filles, qualifiées de maîtresses de forges. En 1910, l'usine est vendue au couple Justin-Qui-

*Fours, Fourrages, Forges, Laminaires, Fonderies,
 Usines de Meurthe & Moselle à Pompey près Nancy
 à Apremont & Champigneulles (Ardennes)*

Foul
DUPONT & DREYFUS

*à Apremont
 (Ardennes)*

DÉPÔT à PARIS,
 12 RUE J'ANGOULEME à TEMPLE

MOULAGES DE TOUTE ESPÈCE
 sur modèles fournis ou en fer à rouler
 en fonte ou charbon de bois.
ESSIEUX EN FER FORTE CORROYES GARANTIS
 press à Chaudron à Gobelin ou à Cuivre
 OBLONGUES ET TOURNÉES

SOCS ET OREILLES de CHARRIÈRES
 EN FER AU BOIS OU CHAÎNE

FERS SPÉCIAUX, AU CHAMONIX DE BOIS
 ferrons pour boularderie
 ET CORROYES EN BARDESSES A

BOITES DE ROUES ET DE CARRIOLETS
 avec ou sans roues ou roulettes en allumets

FERS MARCHANDS et FERS SPÉCIAUX
 toutes sortes
 FER EN T POUR PLANCHERS

PHOSPHATES DE CHALK FOSSE
 ESSIEUX ET TAMPONS
 D'ESSIEUX

Forges d'Apremont, Ardennes, le 24 Mars 1875

*M. M. P. C. Collonville
 à St. Denis
 (Seine)*

*Votre carte postale m'a été envoyée
 et j'envoie que de même.*

*Je vous ai envoyé une carte postale
 de Apremont le 18/3 - je vous envoie
 à Calais cette carte pour que vous ayez
 une idée de la route que j'ai faites*

*Alphonse Fould
 Apremont*

Collection Bernard Banasiak

**FERS MARCHANDS, FERS SPÉCIAUX, TÔLES, ACIERS
 TAMPONS, ESSIEUX, SOCS, PIÈCES DE FONTE**

Fould-Dupont
 MAÎTRE DE FORGES
 à Pompey (M. de & M. d'A) Apremont (Ardennes)

Maison à PARIS, 52, RUE D'ANGOULEME
 Directeur M. A. Trigé.

*Ci-dessus, en-tête de
 facture des forges
 d'Apremont (1875),
 montrant dans la colonne
 de gauche la variété de la
 production, et, ci-contre,
 carte de visite du maître
 de forges Alphonse Fould-
 Dupont, successeur de
 Dupont-Dreyfus*

Collection Emmanuel Grossin

nart, de Chatel-Chéhéry. Elle emploie à ce moment-là une bonne vingtaine d'ouvriers. Ces deux sites furent pillés et détruits pendant la Première Guerre mondiale, et il n'en reste plus rien aujourd'hui.

Les souvenirs sur le terrain, topographiques ou bâtis, de cette activité passée et importante du Vouzinois se font rares. Quelques mouvements de terre montrent encore les anciennes digues et leurs étangs à Belval (avec le canal de fuite, bien conservé), au Say à Louvergny (une digue au milieu des bois, constituée de scories), aux Bièvres à Autry (avec une pisciculture moderne), sans oublier le vieil étang de Baison et la route de séparation d'avec le nouvel étang – créé en 1840 pour le canal des Ardennes – qui est en fait la digue historique. Des usines hydroélectriques ont repris les places des forges d'Apremont, de Champigneulle, de Chéhéry et de Senuc. Plus intéressants sont les constructions : maisons des maîtres de forges de Cornay et des Forgettes de Tailly (avec les ruines de la maison du régisseur pour cette dernière, la halle à charbon ayant été détruite à la fin du siècle dernier seulement : c'est bien dommage !) et le bel ensemble complet de Nouart des années 1860 (sans oublier Maucourt, anciennement à Nouart, où subsiste une halle à charbon



Photo Gabriela Lamy

Apremont : caisse d'orangers au château de Versailles

transformée en hangar agricole). Des minières à ciel ouvert, sous forme de tranchées d'exploitation, sont toujours visibles aux Forgettes de Tailly ; sans doute en existe-t-il à d'autres endroits ? On peut évidemment ajouter pour terminer les objets fabriqués, à commencer par les nombreuses taques de cheminée, mais aussi les tombes de maîtres de forges, comme dans le cimetière de Cornay (Munaut) ou dans l'église de Fossé (Raux de Belval).

Jean-Pierre MARBY

Je remercie Emmanuel Grossin pour sa connaissance du terrain, pour sa relecture attentive et pour les ajouts qu'il a proposés notamment en matière de patrimoine industriel. Merci également à Jean-Claude Arnould pour plusieurs renseignements.



Implantation de la forge de Belval. Plan de 1842.

AD08

LA FORGE DES PRÉMONTRÉS DE BELVAL

Si l'on a étudié, depuis de nombreuses années¹, le rôle des moines cisterciens dans l'essor de la sidérurgie depuis le Moyen Âge, l'implication des chanoines prémontrés dans la création de forges est moins connue. Après une période de développement au XII^e siècle, puis une baisse importante de la production au XIII^e siècle, la production sidérurgique connaît un regain d'activité dans les

abbayes à la fin du XV^e siècle. Les monastères y voient un excellent moyen de valoriser leur patrimoine forestier. Ils « investissent dans la création de forges, mais amodient la gestion des usines et deviennent des rentiers du fer² ». Or, comme les abbayes de l'ordre cistercien, celles de l'ordre de Prémontré ont développé des forges, comme ce fut le cas à Belval.

ORIGINE

Nous n'avons pas conservé d'archives concernant directement la forge de l'abbaye prémontrée de Belval, à l'est des Ardennes. Rien ne subsiste sur le terrain. Toutefois, nous pouvons tenter de reconstituer une partie de son histoire à partir de documents variés dans lesquels cette forge est mentionnée.

Si plusieurs études³ évoquent l'existence d'une forge au début du XVI^e siècle, nous ne savons pas quand elle fut installée et aucun document attestant son exploitation à cette époque n'est cité dans ces études. Le cartulaire de l'abbaye la mentionne à partir de l'année 1598. Ne sont hélas conservés que les titres de certains

1 Voir, par exemple, Bertrand GILLE, « Les origines du moulin à fer », dans *Revue d'histoire de la sidérurgie*, t. 1/3, 1960 et, plus récemment, Paul BENOÎT et Denis CAILLEUX, *Moines et métallurgie dans la France médiévale*, Paris, 1991.

2 Jean-Marie YANTE, « Prémontrés et métallurgie dans la France médiévale », dans *Analecta Praemonstratensia*, vol. 70, 1994, p. 294-298.

3 Louis ANDRÉ, « Aspects de la métallurgie ardennaise au XVI^e siècle », et « L'inventaire des sites de la métallurgie du fer dans les Ardennes », dans *La métallurgie du fer dans les Ardennes (XVI^e-XIX^e)*, 1987.

Association « Le savoir... fer. Ardennes », Sérémanges.

Site internet inventaire.grand-est.fr, 1987 : « Usine de fabrication des métaux dite la Forge de Belval » : « Cet établissement qui appartenait à l'abbaye des Prémontrés de Belval remonte au moins au début du 16^e siècle. »

actes, et non les actes eux-mêmes, ce qui représente quand même six pages ! Voici le premier de ces intitulés :

« *16 décembre 1598 : Bail de la Forge et cense d'icelle à Aubry Renard⁴.* »

1598 est donc la date à laquelle il est certain que la forge existait. Le livre terrier de l'abbaye, réalisé en 1612, la mentionne en ces termes :

« *Une forge à battre fer avec un fourneau, tournant et battant, tenu par Aubry Renart, en laquelle y a un estang*

qui fait retenue d'eau pour fournir la dicte forge⁵. »

À cette date de 1612, la cense de « La Forge », c'est-à-dire la ferme qui se trouvait à cet endroit, était louée à Simon Mortier. La forge employait un personnel important : ouvriers de la forge, mais aussi bûcherons et charbonniers. Ainsi, le livre terrier de 1612 cite le nom d'un habitant du village de Bois-des-Dames, Jean Masset, « maître martelleur de forge⁶ ».

LE LIEU ET LES INSTALLATIONS DE LA FORGE

La forge se trouvait au nord des bâtiments conventuels de l'abbaye, en aval. Un étang servait de réserve hydraulique pour actionner le marteau. L'eau s'évacuait ensuite dans un canal. Plusieurs plans datant du début du XIX^e siècle ont été conservés et présentent en détail le fonctionnement de l'aciérie. Sur le plan cadastral de 1842, on peut comprendre l'implantation de différentes unités de production appartenant à l'abbaye : l'eau d'une source en amont du monastère alimentait d'abord un moulin, puis l'étang de la forge.

On fabriquait là des barres de fer destinées à la vente. Un acte notarié de

1768 concerne la location par les religieux de Belval d'une ferme dont ils étaient propriétaires à Létanne. Le fermier, nommé Jean Bertrand, outre le montant du bail à payer en froment et en avoine, devait charroyer le fer depuis la forge jusqu'au port de Létanne, sur la Meuse : « *...lesquels preneurs seront tenus et obligés de charoyer et voiturer graticé et a premiere requisition, par chacune des années, cinq mille pesens de fer marchand⁷ pris à la forge dudit Belval et les rendre au port dudit Létanne, sans aucune retribution⁸.* »

Il semblerait que, vers la fin de son activité, la forge produisait des boulets de canon et des taques de cheminée.

4 Reims, BM Carnegie, manuscrit 2513, folio 172r.

5 AD08, 7J 55, folio 7r.

6 AD08, 7J 55, folio 132v.

7 C'est-à-dire du fer en lames ou barreaux.

8 AD08, 3E 2829.

LES MAÎTRES DE FORGE

Quelques locataires de la forge sont connus. Il faut savoir que, depuis la séparation des menses⁹ qui intervint en 1607, l'abbé touchait 2/3 des revenus de l'abbaye et les religieux 1/3 seulement. Les baux étaient signés pour 9 années.

Noms des locataires de la forge connus¹⁰ :

1598 : Aubry Renard

1612 : Aubry Renard

1619 : Louis Domanges

1622 : Poncelet Galopin (maître de forge à Haraucourt)

1626 : Bernier Lahire (plusieurs sentences sont rendues contre lui, par l'abbé et les religieux de Belval)

1634 : Toussaint Robaulx, seigneur de Lisbonne

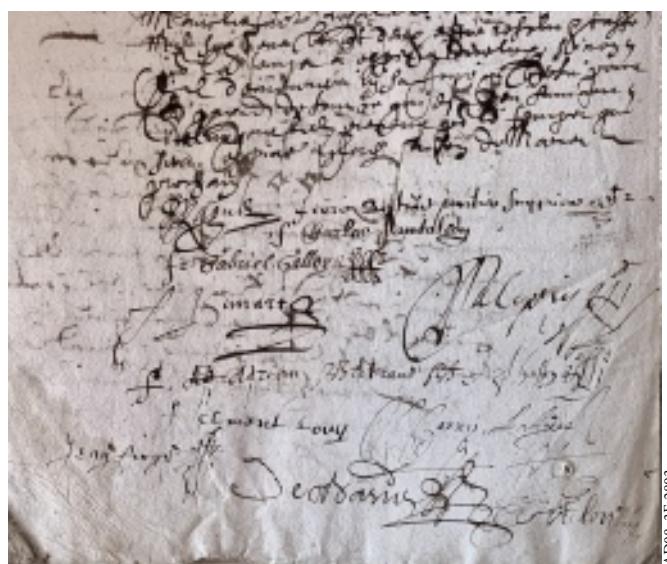
1648 : M. Galopin

1682 : M. Galopin

1689 : François Clausse

1695 : Pierre Richier, pour le tiers de la forge revenant aux religieux

1702 : M. Samboeuf, pour le tiers de la forge revenant aux religieux



Signatures du bail de la forge par plusieurs religieux de l'abbaye et le preneur, Poncelet Galopin, en janvier 1622

⁹ La mense est le patrimoine foncier d'une abbaye, dont les revenus servent à l'entretien de la communauté. Avec la séparation des menses, une part spécifique des revenus est attribuée et aux religieux et à l'abbé. Dans le cas de Belval, il s'agissait d'un abbé commendataire.

¹⁰ Nous avons pu relever les noms de quelques personnes ayant signé un bail pour la forge de Belval, ou bien dans des actes notariés ou bien dans le cartulaire.

Une liasse du cartulaire porte le titre général d'« Affaires des Mrs Sambœuf, fermiers de notre forge, depuis 1694 jusqu'à 1726 ». Les actes sont perdus...

En prenant comme exemple le bail signé par Toussaint Robaulx, en 1634¹¹, nous pouvons approcher les conditions des accords d'exploitation.

Toussaint Robaulx, ou Toussaint de Robaulx, seigneur de Lisbonne, a été capitaine de cavalerie dans l'armée espagnole. Il décéda en 1648. Il est le fils de François Toussaint de Robaulx (1546-1618), bailli de Pesche et de Couvin et lieutenant-bailli de Sambre-et-Meuse¹².

Le bail de la « forge et fourneaux », signé pour 9 ans à partir de janvier 1636, comporte 10 pages. Le prix de la location est fixé à 150 livres par an, partagées par moitié : 1/2 pour l'abbé, 1/2 pour les religieux¹³. Nous verrons qu'à ce coût, il faut ajouter celui, beaucoup plus important, de l'achat de bois nécessaire au fonctionnement de la forge. Ce bail comporte des conditions, qui permettent d'approcher la vie d'une entreprise du XVII^e siècle :

– Il ne faut pas gêner les poissons de l'étang, ni la pêche de ceux-ci.

– Le transport du minerai est réglementé : ne pas abîmer les chemins, n'utiliser que de « vieux » chemins

« marqués », et dédommager toute détérioration éventuelle, idem pour le transport du bois et du charbon.

– Les « ustensiles » nécessaires au fonctionnement de la forge, comme le marteau, appartiennent au bailleur.

– Le preneur est tenu d'entretenir et réparer la forge, le fourneau et tous les bâtiments, de même que les « coursives et chaussées » de l'étang. Toutefois les bailleurs fourniront le bois pour ces réparations. Toussaint Robaulx, a fait ajouter dans la marge « y compris l'arbre du marteau ».

Les conditions du bail de la forge n'occupent que trois des dix pages de l'acte. Les pages suivantes sont consacrées à la vente, par l'abbaye, du bois nécessaire à la fabrication de charbon. Le contrat porte sur la vente de bois coupé sur 70 arpents dans la « Grande Forêt » et sur 13 arpents dans le « Bois du Four ».

– Le bois sera prélevé sur le taillis, en laissant le bois de haute futaie et le bois réservé pour la « coupe ordinaire ».

– Il faudra laisser un certain nombre de balivaux (1 400)¹⁴.

– Le transport sera fait en une seule fois, par les chemins marqués par les bailleurs et par lieux non dommageables, « en bonne et commode saison ».

11 AD08, 3E 2807.

12 Toussaint Robaulx exploitait la forge du Pont-Saint-Nicolas, près de Revin, en 1623 (Revue historique du plateau de Rocroi, 1924, p. 134).

13 Ce bail stipule, de manière surprenante, que le montant perçu pour la location de la forge soit partagé entre les religieux et l'abbé en deux moitiés égales, alors que, pour la vente du bois, les religieux ne recevaient qu'un tiers du revenu. Plus tard, en 1695, le partage sera bien 2/3 pour l'abbé, 1/3 pour les religieux, en ce qui concerne les revenus de la forge.

14 Il s'agit donc d'une coupe d'éclaircie, qui permet de percevoir un revenu tout en faisant une sylviculture raisonnée.

– Le preneur pourra ensuite faire paître 24 animaux (boeufs, chevaux ou autres) dans l'espace exploité.

– La vente est faite moyennant la somme de « 25 livres pour chaque arpent de bois », soit un total de 1 750 livres pour les 70 arpents de la Grande forêt, et 325 livres pour le bois du Four, chaque année. Ainsi le bois n'est pas vendu en stères, mais en unités de surface, et son prix représente onze fois celui de la location de la forge ! Cette somme est divisée en trois : l'abbé en reçoit les deux tiers, alors que les religieux n'en touchent qu'un tiers.

– Le preneur devra payer pour droit de « garde-marteau » 5 sols par arpent, plus la mesure et l'arpentage des coupes de bois.

– Il est possible, pour le preneur d'anticiper une coupe sur celle de l'année suivante, ou inversement de la reporter à l'année suivante.

Il est enfin ajouté que si la guerre arrivait pendant les neuf années que dure le bail et qu'à cause de celle-ci le preneur ne puisse faire couper les 70 arpents de bois, il ne sera pas contraint de faire la coupe jusqu'à ce que la paix – ou la trêve – ne soit faite.

LE FER

D'où vient l'approvisionnement en minerai de la forge ? On le trouve sur place, ou presque. En effet, d'un point de vue géologique, le sol est formé de calcaire et d'argiles jaunes de l'Oxford-Clay, et le fer hydraté y est abondant, comme à Nouart ou Tailly. Ce minerai

alimentait les forges de Belval, et aussi celles de Maucourt, de Tailly et de Stenay¹⁵. Des noms de lieux ont gardé la mémoire de ces exploitations de minerai, comme *La Rouge Pièce*, non loin de la forge, sur la colline.

L'ENTRETIEN DE LA FORGE

La forge a été, à de nombreuses reprises, détruite ou brûlée par des troupes ennemis. Même en temps de paix, l'entretien d'une telle structure est fort coûteux et les incendies ne sont pas rares. En témoignent les titres des actes cités dans le cartulaire de l'abbaye : de 1618 à 1704, ce ne sont pas

moins de 30 actes qui concernent les « réparations », « raccommodages », « ouvrages », « reconstructions »... Les berges de l'étang et des canaux, les chemins qui les longent, demandent des travaux constants. Des brèches apparaissent, le terrain s'affaisse, et il faut intervenir rapidement.

¹⁵ François-Clément SAUVAGE et Nicolas-Amand BUVIGNIER, *Statistique minéralogique et géologique des Ardennes*, Mézières, 1842.

Ainsi, en juillet 1751, deux experts sont mandatés, au nom des menses abbatiale et conventuelle, pour décider des travaux à effectuer sur l'étang de la forge, à cause de « brèches survenues par la violence et impétuosité des grands vents, orages et débordements d'eau¹⁶ ».

Les experts concluent qu'il est nécessaire de prévoir, pour la remise en état des chaussées de la forge, 120 tombereaux de conrois¹⁷, 50 tombereaux de terre, 20 tombereaux de pierre et « crassy de forche¹⁸ ». L'ensemble est estimé, avec la main-d'œuvre, à 280 livres.

LA FORGE EST VENDUE À LA RÉVOLUTION

En juin 1790, l'inventaire de tous les biens de l'abbaye de Belval est réalisé par le maire de la commune, accompagné des officiers municipaux, du procureur de la commune, du secrétaire-greffier et des religieux, puisque toutes les propriétés des religieux doivent être vendues comme bien national. Voici l'inventaire de la forge :

« - *Un reste de fer façonné, pesant environ 1 400 livres.*

- *Un gros marteau fer de fonte.*

- *Deux cuirs de vache pour les soufflets.*

- *Tous les outils nécessaires pour façonnez le fer à la forge, aux chaufferie et affinerie.*

- *Environ cinq tonneaux de franquarts.*

- *Trois vieux marteaux fer de fonte et deux vieilles hurses¹⁹.*

- *Environ quatre cents tonnes de charbons en remise.*

- *Environ cent quarante gueuse fer de fonte dont on ne peut déterminer le poids.*

- *Un tas de mine rouge près le fourneau et pour y servir.*

- *Un autre tas de mine noire²⁰.* »

À cette époque, la forge n'est plus louée, mais exploitée directement par les chanoines²¹. Ainsi apparaissent dans les comptes de l'abbaye les recettes de vente de fer (3 584 livres) et des dépenses liées à l'exploitation directe de l'usine : 2 358 livres pour le facteur et les ouvriers de la forge, 500 livres pour le

16 AD08, 3E 408.

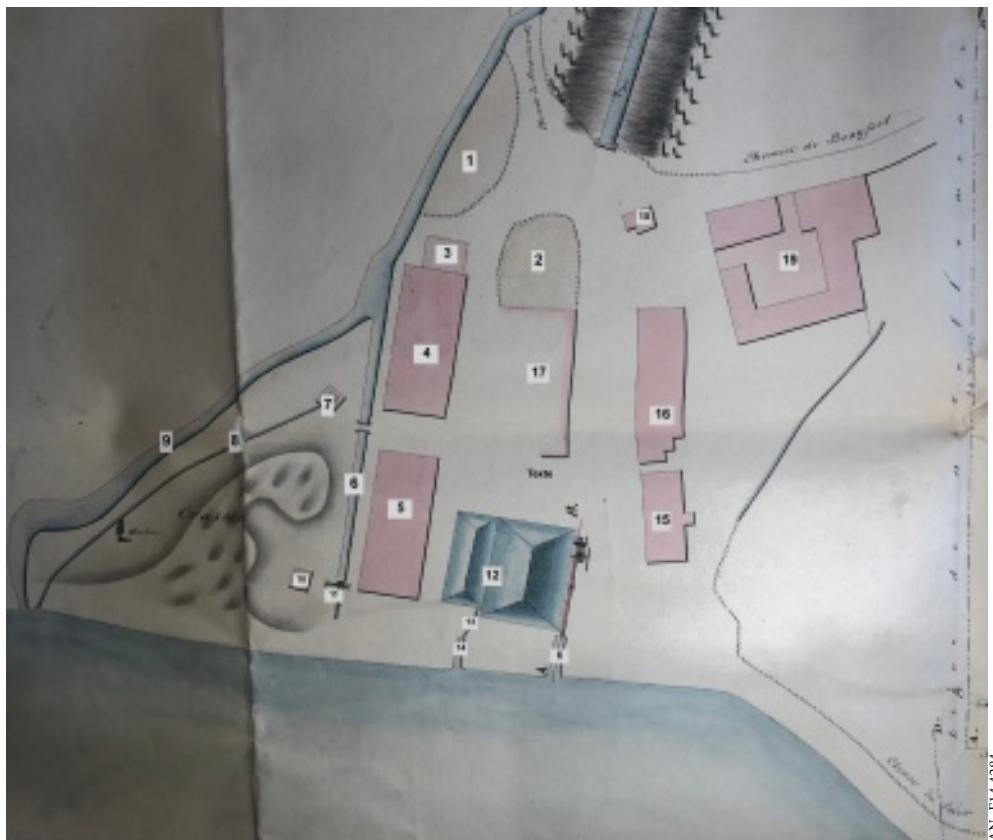
17 Le « conroi » ou « corroi » est une épaisseur de terre, surtout de terre glaise, qui sert à retenir les eaux des fontaines, des réservoirs, etc. : *Dictionnaire Littré*, Paris, 1873-1874.

18 Déchets de minerai de forge.

19 « La tête du marteau est fixée au moyen de coins en bois au manche, à l'autre extrémité duquel on assujettit l'hurse ou hurasse en fonte munie de deux tourillons coniques qui oscillent dans des boîtes logées dans les jambières ». « Le savoir... fer », Glossaire du Haut-Fourneau : <http://savoir.fer.free.fr/> 5e édition, Tome 1, 2016.

20 AN, F19 608. Tous les documents provenant des Archives nationales m'ont été aimablement transmis par Emmanuel Grossin, que je remercie.

21 On peut lire effectivement que « la forge de Belval est exploitée par eux-mêmes » (AN, F19 608, p. 11).



AN, F144284

Légende du plan de la forge

- 1 et 2 : Terrains servant de jardins au fermier
- 3 : Hangar
- 4 et 5 : Halles au charbon
- 6 : Canal venant de la roue du bocard
- 7 : Lavoir de mines
- 8 : Canal amenant l'eau dans le lavoir
- 9 : Ruisseau de décharge de l'étang
- 10 : Chambre du bocardier
- 11 : Roue du bocard
- 12 : Bâtiment dans lequel l'usine est renfermée
- 13 : Buse conduisant l'eau sur la roue des soufflets
- 14 : Empalement
- 15 : Logement des ouvriers
- 16 : Logement du facteur et boutique du maréchal
- 17 : Emplacement d'une halle brûlée
- 18 : Fournil
- 26 : Bâtiments et cour de la ferme

Plan de la forge en 1810, pour lequel je remercie Emmanuel Grossin

charroi du charbon, 600 livres pour la façon de cordes de bois et remise dans la halle de la forge²², etc. L'exploitation en direct a pu se faire vers 1728, car le cartulaire note, en novembre de cette année-là : « Transaction entre les Religieux de Belval et le Sieur Samboeuf qui abandonne aux Religieux tous les outils de la forge²³. »

La forge fut vendue en janvier 1791 à Basile-Joseph Raux, qui acheta aussi les bâtiments et les terres de l'abbaye. Elle fut estimée 17 500 livres²⁴. Nous renvoyons, pour l'histoire de la famille Raux et des dernières années de fonctionnement de la forge, au *Curieux Vouzinois* n° 115, pages 49 à 53. En outre, des renseignements sur la forge y figurent aux pages 41 et 42.

« En l'absence du maître de forge », le « citoyen Lebeau » écrit, en 1795²⁵ : « *La forge de Belval est construite sur un petit ruisseau dont le courrant n'est pas suffisant pour la faire mouvoir par le seul poids de son volume d'eau, il a été nécessaire d'y faire un étang pour recevoir les eaux de ce ruisseau et celles de quelques fontaines qui sont dans les environs pour obtenir un plus grand volume, alors cet étang étant plein, la* »

forge peut travailler dix à douze jours seulement à simple et à trois feux, c'est-à-dire un fourneau, une affinerie et une chauferie ; au bout duquel temps on est forcée de lesser le travail et rester en séjour aussi à peu près dix à douze jours pour laisser à cet étang le temps de s'emplir. [...] L'été et une grande partie de l'automne, le travail de cette forge est presque nul, pourquoi, citoyens, la forge de Belval ne peut faire, tout au plus, que 150 milles de fer forgé. » Quant au minerai, Monsieur Lebeau explique que l'on tire du territoire de Belval de la « mine rouge », à laquelle on ajoute de la « mine noire », extraite à quatre lieues de distance, afin d'obtenir une meilleure fusion. Cinquante-cinq personnes travaillent alors pour cette forge, mais il en faudrait soixante-seize, car il manque quinze bûcherons et six mineurs, à cause de la réquisition d'ouvriers partis pour l'armée.

En 1817, Basile Raux décéda et ses deux fils, Augustin et Achille, héritiers du domaine de Belval, reprirent l'exploitation de la forge. Mais celle-ci connut bientôt des difficultés importantes. Non modernisée, peu rentable, d'exploitation difficile, elle fut

22 AD08, Q 526.

23 Reims, BM Carnegie, manuscrit 2513.

24 AD08, Q 393. Par comparaison, notons que les bâtiments conventuels sont estimés 21 160 livres et la ferme de l'abbatiale 60 291 livres. Par ailleurs, l'analyse des comptes de l'abbaye par l'administrateur du Directoire, en décembre 1791, l'amène à rectifier les résultats portés sur le livre des dépenses et recettes en juin 1790. Ainsi il note que « Pour le produit des ventes de ferre [sic], les comptables ne portent qu'une somme de 3 584 livres en recette, mais il est prouvé par le journal de leur recette qu'ils ont touché, depuis le mois de novembre 1789, pour vente de ferre [sic], une somme de 15 377 livres, 7 sols. »

25 AN, F14 4284. L'orthographe et la syntaxe du texte original ont été conservées.



Photo Brigitte Prévot

Digue de retenue de l'étang de Belval

rapidement en faille. Elle fut mise en vente en 1840 et vendue en 1844, pour être démantelée. Messieurs du Fresnel et Drappier devinrent propriétaires des lieux. Les deux frères Raux, derniers

représentants de l'époque de la forge, moururent à Buzancy en 1848 et 1851.

L'activité de la forge ne s'est donc guère prolongée après le départ des prémontrés.

AUJOURD'HUI...

Aujourd'hui, *La Forge* n'est plus qu'un lieu-dit²⁶. Son nom porte la mémoire d'une activité industrielle disparue. Seules, quelques traces sont visibles : celle de la levée de terre correspondant à la digue de l'étang, celle du « ruisseau du moulin » et celle du canal de fuite.

La forêt, indispensable à l'exploitation sidérurgique sous l'Ancien Régime, est devenue propriété de la Fondation Sommer. Elle sert de terrain de formation pour les chasseurs et de lieu d'étude pour les chercheurs en éthologie animale.

Brigitte PRÉVOT

²⁶ Plusieurs lieux-dits, en réalité : *La Rouge Pièce*, *La Côte de la Charbonnière*, *Les Grandes Minières*, *Le Pré du Lavoir*... Voir AD08, cadastre de 1834, B2 (en ligne).

LE HAUT FOURNEAU DE NOUART

Écrire sur le haut fourneau de Nouart peut paraître surprenant car, de toutes les forges du Vouzinois, c'est probablement celle qui eut l'existence la plus brève : mises en service en 1863 et à l'arrêt dès 1869, soit six années de fonctionnement seulement ! Mais cette forge est en revanche la seule dont les bâtiments sont restés en grande partie intacts et permettent donc encore aujourd'hui de se faire une bonne idée de ce qu'était l'architecture et l'organisation d'une petite usine métallurgique argonnaise du XIX^e siècle. Il y a une autre raison qui pousse à s'y intéresser : Nouart est la dernière construction faite d'une forge dans le Vouzinois, et même d'un fourneau à charbon de bois dans toutes les Ardennes (le haut fourneau de Cornay lui est antérieur de quelques années, mais sera par contre en exploitation jusqu'en 1914).

La commune de Nouart n'est pas du tout étrangère à la chose sidérurgique. Depuis au moins le XVI^e siècle existe la forge (fourneau et affinerie) de Maucourt (ancienne maison forte). Fermée vers 1860, il en reste la halle à charbon, réutilisée en tant que hangar agricole. Point curieux, le territoire de Maucourt, bien qu'historiquement dépendant de Nouart, a été rattaché à la

commune de Beaufort-en-Argonne (et donc au département de la Meuse) en 1836. À la Fontaine-au-Croncq et/ou au Champy-Haut, autres hameaux de Nouart, une forge semble avoir existé au XVII^e siècle. De nombreuses minières ont parsemé le territoire communal, ainsi d'ailleurs que ceux des communes voisines de Belval-Bois-des-Dames et de Tailly (mentionnons évidemment les forges correspondantes : celle de l'abbaye prémontrée de Belval, remontant probablement au XIII^e siècle et fermée vers 1840, complètement disparue, et celle de Tailly-Beauclair regroupant trois sites de production, fermés vers 1850, dont restent comme témoins la belle maison du maître, aux Forgettes, et les ruines du logement du régisseur, au Fourneau).

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle existait un moulin à la sortie sud du village de Nouart, en direction de Tailly, sur le ruisseau de Barricourt. C'était une ancienne possession de l'abbaye de Belval, vendue comme bien national à la Révolution. Pierre Drappier, maire de Nouart, en était le meunier. Après son décès en 1857, le site est acquis par Louis-Victor Lallemand, maître de forges à Stenay, et Henriette Maréchal, son épouse. Lallemand, fils d'un riche

meunier de Stenay et lui-même meunier dans un premier temps, avait acheté les forges de cette ville en 1844. Le vendeur était Charles-Louis Pasquier de la Gressière, aussi propriétaire des forges de Belval, qui avait fait faillite (Stenay lui venait de son père, et Belval de son beau-père, Achille Raux).

Les forges de Stenay étaient un site métallurgique important, fondées en 1776 par le prince de Condé. Pasquier de la Gressière père les acquit en 1834, 70 employés y travaillaient alors, avec deux hauts fourneaux et six feux de forge (affinerie, fonderie et autres ateliers). En 1872, le gendre de Lallemand les revend à des investisseurs belges, qui continuent à les développer : en 1884, Stenay devient la première fonderie d'acier de France. Le site compte 250 employés au début du XX^e siècle, puis un pic de 400 employés dans les années 1970, malgré les vicissitudes dues aux deux guerres mondiales. Après une longue récession à partir des

années 1980, le site finit par cesser toute activité en 2005, après près de 230 ans d'existence.

En 1859, Louis-Victor Lallemand cherche à renforcer ses activités sidérurgiques. L'acquisition récente du moulin de Nouart lui en fournit l'occasion. Il dépose le 5 mai de cette année-là auprès du préfet des Ardennes une « *demande en permission d'établir un haut fourneau pour la fusion du minerai de fer et un bocard à crasses, sur la tête d'eau du moulin d'En-Haut, situé sur le cours du ruisseau de Barricourt, au territoire de la commune de Nouart, arrondissement de Vouziers* ». Le minerai de fer provient des minières des Ardennes (Nouart, Saint-Georges et Grandpré) et de la Meuse (Halles-sous-les-Côtes, Montigny-devant-Sassey et Bantheville), pour une consommation annuelle prévisionnelle de 2 600 tonnes. Le combustible est du charbon de bois, en provenance des forêts des arrondissements de Vouziers, Sedan et Mont-





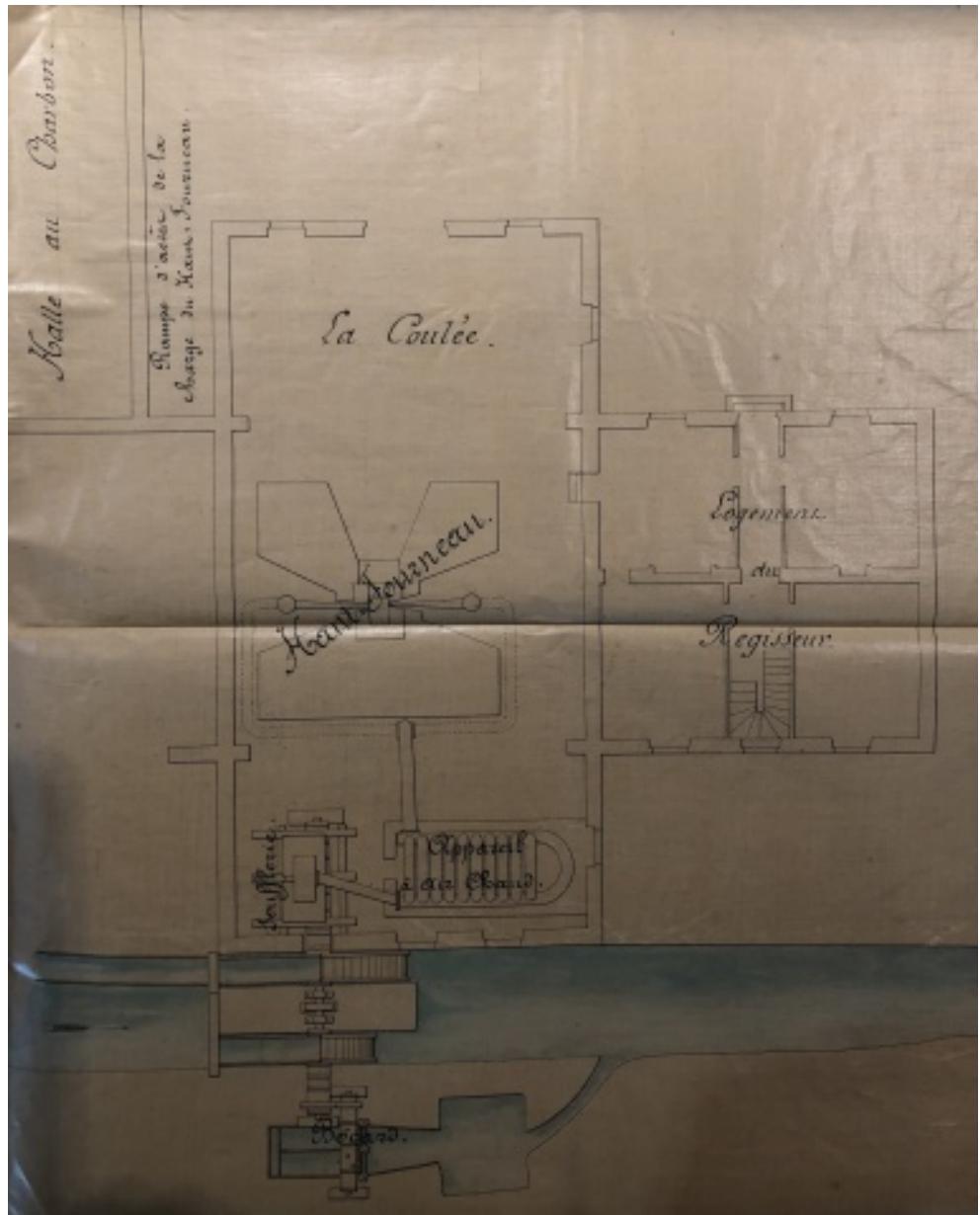
Plan général des bâtiments

médy, pour une consommation annuelle prévisionnelle de 4 500 stères. Enfin, l'énergie motrice est bien sûr hydraulique puisque tant la soufflerie du haut fourneau que le bocard sont reliés à une roue située sur le ruisseau de Barricourt renforcé par le ruisseau de la Charlotte (ce dernier alimentant en amont les fossés de l'ancienne motte castrale de Nouart, pouvant ainsi servir de bassin de retenue) ; un canal de décharge est présent et commandé par un déversoir.

Avec ces trois éléments : minerai (fer), combustible (bois) et énergie (eau), la production annuelle est estimée à 900 tonnes de fonte destinée à

être affinée aux forges de Stenay. Par ailleurs, le bocard est prévu fournir 15 tonnes de bocage par pulvérisation des laitiers (ou crasses) issus du haut fourneau. L'instruction administrative du dossier va prendre plus de quatre ans : sont rendus successivement les avis des inspections des Forêts (novembre 1859), des Mines (juin 1860), des Ponts (février 1861), du maire et du sous-préfet (avril 1861), du préfet (novembre 1861), du conseil général des Mines (février 1862), avant l'obtention de l'autorisation par décret impérial le 22 juillet 1863, signée par Napoléon III et le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Entre-temps, Louis-Victor Lallemand est décédé (à l'été 1859) et ce sont donc sa veuve et son gendre, Ernest Rivart, époux de sa fille Clara, qui vont concrétiser le projet.

Trois bâtiments sont construits sur le site, formant une cour en U. Ils sont en moellons calcaires avec chaînes d'angle et encadrements en pierres de taille, et avec couverture en tuiles. Il y a d'abord le bâtiment central qu'est la halle à fourneau, avec sa toiture à longs pans, flanquée sur ses murs pignons au nord et au sud de deux volumes sous toit en appentis. À l'ouest se trouve la grande halle à charbon, longue de plus de 40 mètres, bordée par une rampe d'accès. À l'est enfin se situe le logement du régisseur. L'ensemble est encore très bien conservé aujourd'hui, reconverti depuis longtemps en usage agricole (notamment la halle à charbon servant de hangar). Le haut fourneau en tant que tel a



Plan détaillé du haut fourneau et du bocard



Photo Emmanuel Grossin

Vue actuelle du site, depuis l'avant : logement du régisseur à gauche, halle à haut fourneau avec son appentis nord au centre, halle à charbon avec sa rampe d'accès à droite



Photo Emmanuel Grossin

Vue actuelle du site, depuis l'arrière : halle à haut fourneau avec son appentis sud à gauche, logement du régisseur à droite

malheureusement disparu (dans les Ardennes, seul celui de Vendresse existe encore), ainsi que le bocard et tout le système hydraulique. Un lavoir à mines a été installé en 1865, mais n'est pas précisément situé (sûrement à proximité, sur le ruisseau de Barricourt).

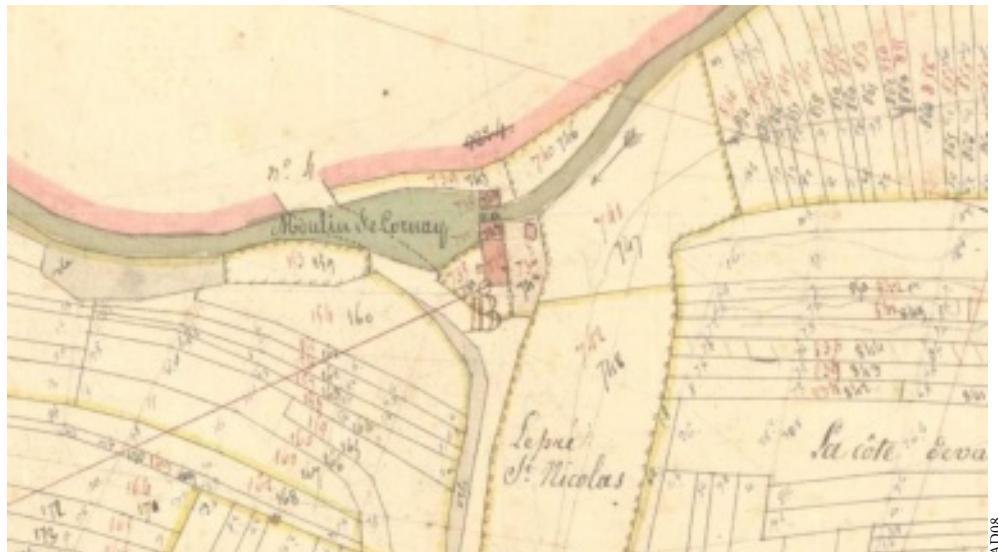
Dès 1869, le site est mis à l'arrêt, après avoir produit surtout de la fonte moulée. C'est l'époque où beaucoup de forges ardennaises traditionnelles cessent leurs activités, notamment la production de fonte, à cause de la concurrence lorraine. L'alimentation de l'usine principale de Stenay par ce site annexe n'a plus été jugée intéressante. Trois ans plus tard, comme on l'a vu,

Stenay est vendu à des Belges. La famille Rivart reste cependant propriétaire du site de Nouart, après une tentative infructueuse de vente ou de location. Devenu la ferme du Haut-Fourneau, ce n'est qu'en 1921 que les enfants d'Ernest Rivart, c'est-à-dire les petits-enfants du fondateur, finissent par la vendre ; elle avait été occupée par les troupes allemandes en 14-18 (comme en témoignent d'anciennes inscriptions sur les bâtiments). Elle est aujourd'hui inhabitée mais reste utilisée par un agriculteur voisin. La tombe de la famille Lallemand-Maréchal-Rivart se voit quant à elle au cimetière de Stenay.

Emmanuel GROSSIN

LA FORGE MUNAUT À CORNAY

et la triste fin de sa dernière descendante



Le moulin de Cornay sur le cadastre napoléonien (1825)

LES ORIGINES DU LIEU

La forge de Cornay est située à la limite est du territoire de ce village avec celui de Fléville. À l'origine, il s'agissait d'un moulin¹.

En 1788, il est la propriété du baron André de Pouilly et de son épouse Louise Elizabeth Charlotte de Lardenois de Ville. Après le décès à Cornay

de André de Pouilly le 17 avril 1788, il est procédé au partage le 16 octobre 1798 des biens de sa veuve. C'est leur fille Marie Joseph épouse de Guillaume Doury, maire de Saint-Juvin, qui en hérite.

L'acte indique qu'il s'agit « *d'un moulin à farine et d'un à écorces, contenant en-*

¹ Voir le cadastre napoléonien de 1825.

viron quatre espaces de bâtiment, jardin potager derrière et à côté un pré d'environ cent vingt verges devant ledit moulin, royé au levant le canal, un autre petit pré d'environ vingt verges royé au couchant le canal le tout estimé à dis sept mille livres or² ».

Sur le cadastre napoléonien de 1825, le corps de logis actuel n'est pas matérialisé. Seul un bâtiment y est indiqué « moulin ».

L'héritière, Marie Joseph de Pouilly, veuve de Guillaume Doury (décédé le 18 mars 1843 à Saint-Juvin) décède à Saint-Juvin le 19 juin 1850. Par héritage, ce sont ses petits-enfants Jean-Baptiste Auguste Angenoux, propriétaire demeurant à Saint-Juvin et maire de cette commune, Gabriel Angenoux, avocat demeurant à Paris et Pauline Henriette Angenoux épouse de Charles Hubert Bourin, notaire, tous trois enfants, frères et sœur de Augustin Angenoux et Doury Anne Adèle, qui en deviennent propriétaires.

Le domaine est revendu par acte du 28 novembre 1850 (acte de vente des notaires Gaignot et Piecebois de Grandpré) à Jean Baptiste Alexis Leblanc et son épouse Félicité Bonnefoy. Son fils Victor Alexis est d'ailleurs dit meunier à Cornay à la naissance de son fils Nicolas Marius le 30 juillet 1852 à Cornay³.

C'est le 24 septembre 1853 qu'apparaît le patronyme Munaut à Cornay suite à

l'acquisition par Joseph Munaut (cf. acte notarial de M^e Godefroy à Chatel avec la participation de M^e Gaignot, notaire à Grandpré représentant les vendeurs) de la propriété des époux Leblanc³.

Cette propriété est composée de :

« 1/ *Un corps de bâtiment construit sur la rive sud du canal qui amène les eaux au bord de la rivière d'aire au moulinet distribué en quatre espaces consistant : le premier en un moulin faisant de blé farine et à deux tournans les deuxième et troisième espaces en corps de logis le quatrième en une écurie, le tout tenant audit canal à une cour et aux jardin.*

2/ *Un autre corps de bâtiments situé sur la rive nord du même canal, consistant en un seul espace dans lequel est établi un second moulin faisant également de blé farine et qui a été reporté dans le corps de bâtiment ci-dessus désigné et le terrain y attenant servant de chemin et d'aisance à cette partie.*

3/ *Un autre petit bâtiment situé sur la rive sud dudit canal et vis-à-vis celui désigné sous le numéro premier dont il est séparé par une cour faisant également partie de la présente vente distribué en fournil et écurie et tenant d'une part à ladite cour, d'autre au pré Saint-Nicolas.*

4/ *Un autre petit bâtiment nouvellement construit situé vis-à-vis le corps de logis et royé au levant le canal et au couchant le pré Saint Nicolas.*

5/ *La petite cour existant entre les bâtiments désignés ci-dessus par laquelle*

2 Partage de Pouilly, veuve Lardenois. Archives familiales De Pouilly.

3 Blog « Histoire de famille », de Michèle Baugillot.



Usines et forges de Cornay au début du XX^e siècle

on arrive auxdits Moulin et Bâtiments et traversée par le sentier de Fléville au chemin vicinal de Cornay.

6/ *Le canal de dérivation qui conduit au moulin les eaux de la rivière d'Aire, les francs bords de ce canal, les rayons, coursières, empalements, déversoirs, ponts virans, tournans, travaillants, agris, apparaux et ustensils généralement quelconques dépendant dudit moulin avec le nétoyage.*

7/ *Un jardin potager de la contenance de deux ares quarante sept centiares tenant aux bâtiments à la cour, au canal et au chemin vicinal de Cornay à Fléville.*

8/ *Une pièce de pré de la contenance de un hectare treize ares cinquante trois centiares sise en lieudit le pré Saint Nicolas entourée de hayes et de fossés tenant*

au moulin et au chemin vicinal de Fléville à Cornay.

9/ *Une Cheneviere de la contenance de quatre ares sise en lieudit le pré Saint Nicolas joignant d'une par le canal de l'autre plusieurs, finissant en pointe par un bout et tenant par l'autre bout au sentier de Fléville.*

10/ *Un clos de la contenance de set ares, sis au même lieudit, joignant d'une part le chemin de Cornay à Fléville et d'autre Nicolas Hesmin.*

11/ *Un pré de la contenance de vingt six ares quatre vingt centiares sis terroir de Cornay en lieudit la Chaussée joignant d'une part Mr Mabille et d'autre la rivière d'Aire.*

12/ *Une pièce de terre située derrière le moulin et le long du chemin contenant*

Haut Fourcier et Fourcier
au bois.

Felipe Venâncio fizeram
na fábrica.
Carrasco et. attempo.

J. MUNAUT

MATERIALS AND METHODS

COINAI: ENTS. GRANIERE (Ardennes)

*Books to whom
affectionate regards*

1100/1000

De pueri melaenophae et antice,
in 1^o et 2^o fascia.

N-4875

Voine de Cognac, le 16 Mai 1865

Monsieur Marion.

Vous avez ci-dessous facture à mes livraisons expédiées.

les 1,000 k⁴, montant à fr. ~~100.00~~ et payable ici, à ~~1/4~~ mois, ou avec escompte de 1/2 0,0 par chaque mois d'anticipation. Veuillez bien m'en créditer valeur au ~~30 Juin~~ prochain, époque à laquelle, ~~au~~ autre ~~mois~~, ma traite en remboursement vous sera présentée.

Reverz. M. ~~opposition~~, mes sincères salutations,

J. Rooney

Trotter, Inc. 300

NOMBRÉ	DATE	NOMBRÉ DE COLIS	DÉTAIL.	UNIVERSITÉ	PRIX PAR 100 P.		NOMBRÉ
					UNIVERSITÉ	COLIS	
3183	15	18	lesseps lour 11 et 59, 44, 56, 51, 66, 70, 75 160, 11, 15, 20, 38, 47, 50, 62, 70, 79, 82, 90	900-50	42	100-53	
		26	bates allisjet meutes.	322-50	26	85-72	
3179	16	1	petit 2. boeuf.	10-	23.	10-26	
3171	17	6	petit 2. boeuf.	24-	13	12-13	
		32	lour 11 et 11 n.	326-	18	44-48	
		2	lour 11 et 11 n.	122-	19	39-48	
		9	bates allisjet meutes.	48-	16.	11-14	
		41	waterches 2. cau 2. jumon 2. 7. 7. 6. 7.	40	28	11-21	
						3648.-	726-41

Facture de Joseph Munaut, maître de forges à Cornay (1865)

un hectare soixante dix sept ares trente cinq centiares moins quatre mètres de terrain à prendre sur toute la longueur de ladite pièce à la rive nord tenant d'un côté le canal, d'autre côté Mr Andenoux d'un bout le chemin de Fléville à Cornay et d'autre le canal.

13/ *Huit ares quatre vingt six centiares de terre en lieudit les munets, royé au nord Nicolas Rouyer au midi Jean Bap-*
tiste Vasseur.

14/ *Cinq ares trente un centiares de ... au même lieu ... »*

LE PROJET DE JOSEPH MUNAUT

Joseph Munaut, déjà maître de forges à Chatel-Chéhéry, souhaite augmenter sa capacité de production de fonte pour les pièces et coussinets de chemin de fer. En juillet 1854, il demande l'autorisation de construire sur la tête d'eau du moulin de Cornay un haut fourneau pour la fusion des minerais de fer avec comme combustible du bois et du charbon. Sa demande précise qu'il devrait par année consommer 14 000 stères de bois provenant des arrondissements de Vouziers, Verdun et Sainte-Menehould et produire 700 tonnes de fonte blanche. Cette fonte produite servirait aux chemins de fer ainsi qu'aux ateliers de construction mécanique de Paris, Reims et Rethel. Quant au minerai de fer, il proviendrait des minières de Cornay, Sommerance, Saint-Georges, Saint-Juvin, Fléville, Champigneulles, Marcq, Chevières, Grandpré et Termes. L'usine emploierait 36 à 40 ouvriers⁴.

Lors de cette autorisation, il produit des plans, car il souhaite, sur une dérivation à réaliser, établir un bocard à crasses et deux lavoirs à bras.

L'ensemble des modifications demandées inquiètent les différents riverains.

Le 27 septembre 1855, ce sont des propriétaires de Chatel-Chéhéry qui s'adressent au sous-préfet afin qu'il refuse l'autorisation d'élever la hauteur du

déversoir du canal afin d'augmenter la chute d'eau, se plaignant qu'en hiver, l'élévation existante, par son débordement, inonde déjà leurs propriétés. Le document présente 14 signatures.

Une seconde réclamation est formulée principalement par des habitants de Cornay qui se plaignent que les modifications déjà réalisées ont pour conséquence que le gué situé en aval de son usine est devenu impraticable. Une enquête est réalisée du 25 décembre 1856 au 10 janvier 1857 à la mairie de Cornay. Le maire de la commune, Louis-Gabriel de Pouilly appuie leurs réclamations et demande que Munaut soit mis en demeure de réaliser le pont qu'il doit construire à cet endroit.

Le 9 janvier 1857, ce sont à nouveau les habitants de Chatel-Chéhéry et riverains de la rivière, qui s'adressent au préfet. Ils réitèrent leur demande de 1855 relative aux hausses sur le déversoir. Ils sont appuyés par le maire qui certifie que, le 11 janvier de la même année, le garde-champêtre a constaté que les eaux sorties du lit de la rivière couvrent certaines propriétés voisines, ce qui n'aurait pas lieu si les hausses n'existaient pas.

Le 26 mars 1857, Joseph Munaut s'engage à faire les travaux que l'administration jugera utiles dans l'intérêt des plaignants, soit en les indemnisan-

⁴ Archives nationales, dossiers d'usines métallurgiques, F/14/4296, dossier 69 : Plan 1858-1859. Blog « Histoire de famille » de Michèle Baugillot.

argent ou en surface de terrain d'équivalente valeur, soit sur la rive gauche, soit sur la rive droite du canal alimentaire de son usine. MM. Quillaux-Ladurelle, Lagarde Pierre, Petit Chenet, Hesmin Jean-Baptiste et M^{me} veuve Hesmin renoncent à leur opposition.

Datés des 15 et 26 février 1858, les rapports des ingénieurs indiquent que les réclamations de tous les opposants ont été examinées.

Le 5 mai 1858, le préfet autorise Joseph Munaut à modifier son usine et fixe les conditions qu'il sera tenu de respecter. Il renonce à établir les lavoirs et le bocard sur le bief inférieur et s'engage à établir le pont réclamé par les maires de Cornay et Fléville. Le décret est publié par le conseil d'État le 24 mai 1859 sous le n° 342.

Aujourd'hui il ne reste rien de ce haut fourneau, qui fut l'un des derniers construits dans le département.

LA FAMILLE MUNAUT

Joseph Munaut est maître de forges et domicilié aux forges de Chéhéry, commune de Chatel-Chéhéry.

Il est né à Donchery le 17 janvier 1814, fils de Munaut Pierre, marchand brasseur, et de Lalouette Jeanne Marguerite, originaire de Grandpré⁵.

Lors de son mariage le 9 mai 1842 à Reims avec Pélagie Clémentine Baron (1822-1894), il est dit fondeur demeurant 9 rue de la Moisson à Reims⁶.

Hormis Marie Anne Désirée, sa sœur (1807-1808), il a deux frères, Jean Baptiste Fulgence Adrien, né le 10 novembre 1811 à Donchery, qui est brasseur comme son père et qui demeure à Laon (Aisne) en 1842, et Henry Édouard né le 27 janvier 1822 à Donchery également et qui assistera son frère Joseph à la forge de Cornay.

Ce dernier décède le 4 mai 1884 à Cornay, célibataire et sans descendance.

Quelle est la situation d'Henri Munaut dans l'usine de son frère ? C'est un jugement du 10 décembre 1863 de la cour criminelle du département des Ardennes qui nous l'apprend. L'anecdote est intéressante. Lors d'un pourvoi en cassation d'un nommé François-Joseph Humbert suite à un arrêt de la cour d'assises des Ardennes rendu le 23 octobre 1863 qui l'a condamné à la peine de mort, son avocat joue sur la profession de trois jurés, dont celle d'Henri Munaut qui est déclaré maître de forges alors que seul son frère Joseph est patenté pour en avoir cette qualité. Le jugement rejette le pourvoi, précisant qu'après enquête du juge de paix de Grandpré, les deux frères ha-

5 AD08, registre d'état civil de Donchery.

6 AD51, registre d'état civil de Reims.



La maison du maître de forges à Cornay

bitent ensemble, qu'Henri Munaut s'occupe à l'égale de son frère de l'exploitation de la forge et que dans le public il est considéré comme y étant intéressé à ce point que la qualité de maître de forges est généralement attribué à l'un comme à l'autre des deux frères⁷.

Joseph Munaut suite à son mariage avec Pélagie Clémentine Baron, est père de deux filles : Adèle Marie Berthe, née à Autry le 31 décembre 1847, et Marie Mathilde, née à Autry le 16 octobre 1851⁸. Ce sont les seuls enfants connus du couple Munaut-Baron. Ces naissances à Autry laissent supposer que le couple y a été domicilié avant

de demeurer aux forges de Chéhéry puis à celle de Cornay.

Pélagie Clémentine Baron décède à Cornay le 11 février 1894. Son époux a quatre-vingts ans et est encore qualifié de maître de forges.

Lui-même décède à Cornay, six mois après, le 5 août 1894, et est également qualifié de maître de forges.

Tous deux sont inhumés au cimetière de Cornay où leur tombe est encore présente tout comme celle d'Henri située juste à côté.

Ce sont ses filles qui reprennent l'usine, comme maîtresses de forges.

⁷ *Journal du droit criminel, ou Jurisprudence criminelle du Royaume*, 1864-01, art. 7 838. BnF, département Droit, Économie, Politique, 8-F-828.

⁸ AD08, tables décennales d'Autry, 1843-1852.

En 1900, elles sont encore à la tête de l'usine et sont citées dans la liste des récompenses à l'exposition universelle de 1900 à Paris, soit pour elles, soit pour leurs ouvriers Nicolas Piquet et Jules Fallay⁹.

Leur patronyme apparaît encore en 1905, le 3 juin, date à laquelle un incendie éclate dans un bâtiment attenant à la maison d'habitation des demoiselles Munaut, industrielles à Cornay. Les dégâts sont importants mais l'enquête de gendarmerie n'aboutit pas. Or, quelques jours après, le 13 juin, un nouvel incendie se déclare dans les même lieux. L'enquête permet d'identifier l'auteur des faits, une jeune fille de dix-sept ans, Léontine Hysette, une domestique, qui pour se venger d'avoir été congédiée, s'était vengée en allumant ces deux incendies. Elle sera condamnée à cinq ans de réclusion¹⁰.

C'est la même année, le 3 novembre 1905 que décède à Cornay Marie Mathilde Munaut qui est dite maîtresse de forges et célibataire. Elle est également inhumée au cimetière de Cornay.

Adèle Marie Berthe, sa sœur, semble alors être encore à la tête de cette usine jusqu'en 1910. Elle est citée comme fondateur de fer dans les différents annuaires administratifs de l'époque. Par ailleurs, Hubert Collin dans sa monographie de Cornay, indique qu'en 1910 l'établissement fut vendu par autorité de justice et s'arrêta définitivement¹¹.

Cette indication semble être corroborée par un acte de vente du 19 juin 1910 de l'usine à Gérard Alfred Justin, époux de Marie Quinart, demeurant à la ferme du Mesnil à Chatel-Chéhéry¹².

L'usine est toujours en activité en 1914. En effet, un ouvrier de celle-ci est récompensé par la médaille d'honneur en argent. Il s'agit de Deland'huy Louis Désiré, ouvrier mouleur, dans la maison Justin Quinart à Cornay¹³.

Dans le dénombrement de la population de Cornay de 1911, Adèle Marie Berthe Munaut n'apparaît pas. Elle a donc quitté Cornay et à la date d'aujourd'hui sa destination reste inconnue.

9 Édition de 1901 du ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes.

10 *Le Petit Ardennais* n° 8 706 du 19 juin 1905 et 8 704 du 17 juin 1905.

11 *Revue historique ardennaise*, 1975.

12 Renseignement famille Stievenart, avant-dernier propriétaire des bâtiments actuels.

13 JO du 13 août 1914, p. 7359.

MUNAUT EDMÉE MARIE

Si Adèle Marie Berthe est toujours célibataire en 1910, car citée comme demoiselle dans l'annuaire administratif de la même année, elle est néanmoins mère d'un enfant naturel, né à Cornay le 18 janvier 1873 et prénommée Edmée Marie¹⁴.

D'après des membres actuels de la famille Verniers en Belgique, dont elle a épousé un ressortissant en 1904, Edmée Marie était l'enfant naturelle d'une riche héritière. Une anecdote familiale écrite mentionne qu'on l'obligea à prendre le voile à vingt ans et que l'épiscopat l'autorisa à quitter le couvent à vingt-neuf ans.

Néanmoins, aucun renseignement n'est retrouvé concernant la période de 1873 (naissance) à 1904 (mariage) et

ces souvenirs familiaux n'ont pu être corroborés.

Son nom réapparaît dans un registre de 1901 à 1915 sur l'immigration dans un index de la police municipale de la ville d'Anvers (Belgique)¹⁵. Aucune date précise n'est indiquée mais démontre qu'entre 1901 et 1904 elle est à Anvers où d'ailleurs le 22 octobre 1904 elle se marie avec Camille Joseph Maria Verniers, un accordéoniste de piano¹⁶.

De cette union naissent à Anvers cinq enfants : Jean Marie Joseph (15 novembre 1904), Georges Louis Joseph Marie (18 décembre 1905), Édouard Camille Joseph Marie (17 mars 1907), Marie Thérèse (6 mai 1908 décédée la même année) et René Joseph Marie (juillet 1909)¹⁶.

LE QUÉBEC POUR ELDORADO

En 1909, le gouvernement québécois cherche à coloniser le nord de la région. De nombreux européens sont tentés par l'aventure à la suite d'une publicité agressive et parfois mensongère qui tapissent les journaux canadiens et d'Europe¹⁷.

Le 7 juillet 1909, la famille Verniers embarque à Anvers sur le navire *Lake*

Michigan de la Canadian Pacific Railway Co. à destination du Québec où elle débarque à Montréal le 19 du même mois¹⁸.

Arrivés au lac Saint-Jean, ils achètent une terre dans le secteur Péribonka. Si les circonstances exactes de leur établissement dans cette région ne sont pas connues, tout indique qu'ils fai-

14 Registre d'état civil de la commune de Cornay.

15 Fichier 109909, p. 544.

16 Archives de l'État belge, province d'Anvers, registres d'état civil de la ville d'Antwerpen de 1904 à 1909.

17 Image publicité de l'Ouest Canada. Bibliothèque nationale du Canada, dossier 161973.

18 Bibliothèque et archives du Canada, liste des passagers du *Lake Michigan* arrivant à Québec.



Annonce pour accordage de pianos dans le journal Le Progrès du Saguenay du 17 août 1913

sainte partie de ces aventuriers. Malheureusement, comme bien d'autres, la réalité de la vie exigeante d'agriculteurs les rattrape. Le couple a des difficultés à s'adapter à sa nouvelle vie. Camille Verniers est accordeur de piano et sa formation en agriculture devait être des plus rudimentaires, même si, au recensement de 1911, il est présenté comme tel. Aussi, il est facile de deviner que le nombre de pianos à accorder dans la région devait être limité. Il cherche néanmoins à trouver du travail dans ce secteur comme l'indiquent plusieurs annonces qu'il dépose dans le journal *Le Progrès de Sartenay* en 1912 et 1913¹⁹.

Deux autres enfants naissent néanmoins pendant qu'ils sont à Péribonka, Marie Marguerite Charlotte le 14 août 1910 et François Xavier Joseph Marie le 20 juillet 1913. Le père est dit cultivateur²⁰.

Avec maintenant six enfants dont plusieurs en bas âge, il est nécessaire d'avoir un minimum de commodités dans la maison. La famille s'endette alors auprès de l'entreprise Côté, Boivin et Cie de la ville de Chicoutimi, qui a une succursale à Roberval, ce qui montre bien que côté finances ce n'était pas facile. Cette entreprise entreprendra d'ailleurs un recours juridique contre Camille Verniers en novembre 1914 alors que la famille avait déjà disparu²¹.

Sa terre ne lui permettant vraisemblablement pas de nourrir sa famille, on retrouve celle-ci à Val-Jalbert quelques mois après la naissance du petit François et donc probablement au printemps 1914. Camille a-t-il été employé dans une usine ou un commerce local ? Rien ne permet de l'accréditer mais les choses semblent ne pas aller mieux.

Louis Besson, qui demeurait à l'époque à Val-Jalbert, mentionne dans son autobiographie : « *Quand j'étais à Val-Jalbert, nous avions fait la connaissance d'une bonne famille de Belges qui avait des terres près des chutes de Hon-*

19 nouvelleshebdo.com – Christian Tremblay.

20 Fabrique de Péribonka, registres des baptêmes, 1910 et 1913.

21 Avis dans *Le Progrès de Saguenay* des 5 et 12 novembre 1914.

fleurs. Cette famille composée de quatre ou cinq enfants a mangé un peu de misère... »

Le découragement semble gagner la famille qui songe à retourner en Europe, mais les moyens financiers sont absents pour cette nouvelle traversée. Ils se retrouvent ainsi prisonniers du lac Saint-Jean.

C'est Julien-Édouard-Alfred Dubuc, propriétaire de l'usine de Val-Jalbert (production de pulpe de papier), qui semble avoir entendu parler des déboires de la famille Verniers. Par générosité et charité, il décide de financer le prix des billets pour leur retour en Bel-

rique. Louis Besson mentionne à ce sujet : « *Ils sont venus passer quelques jours chez nous avant de partir. Ils étaient fiers le lendemain quand ils ont été rendus à Québec. Il nous envoyèrent une carte nous disant qu'ils partaient à 4 heures de l'après-midi sur l'Empress of Ireland. »*

Le 28 mai 1914, le couple Verniers a donc expédié une carte à partir de Québec quelques heures seulement avant l'embarquement sur l'*Empress of Ireland*. Selon les écrits de Louis Besson, les Verniers voyaient enfin le bout de leur misère à la suite de cette tentative de colonisation malheureuse.

LE NAUFRAGE DE L'*EMPRESS OF IRELAND*

Le couple Verniers et ses six enfants embarquent donc sur ce navire. Ils sont logés en troisième classe à 25 \$ le prix du billet²². Le départ a lieu à 16 h 30 de Québec et une première escale est nécessaire à Pointe-au-Père pour descendre le pilote qui était chargé de faire naviguer le bateau dans la partie la plus difficile du fleuve Saint-Laurent. Le commandant Henry Kendall entre en fonction à ce moment-là.

La famille Vernier fait sans doute comme toutes les autres. Pour les 1 057 passagers et une majorité des 420 membres d'équipage, l'heure est au sommeil.

Vers 2 heures, le 29 mai 1914, le capitaine Kendall constate qu'il va croiser un autre navire, le *Storstad*, un charbonnier. La manœuvre est routinière, mais des règles strictes doivent être respectées pour la sécurité de chacun. Quelques instants à peine avant qu'un épais brouillard ne s'abatte à cette hauteur du fleuve, le capitaine Kendall voit que le *Storstad* est en train d'effectuer une manœuvre de modification de cap. Malheureusement, ce brouillard subit l'empêche de tirer une conclusion claire sur les intentions du charbonnier. Dans le doute, il dirige son navire selon les informations dont il dispose.

²² Liste des passagers de 3^e classe de l'*Empress of Ireland* le 28 mai 1914.

Quelques minutes plus tard, Kendall constate avec horreur, à travers le brouillard, que les feux de mâts du *Storstad* foncent sur son navire, directement en son flanc. La manœuvre d'urgence est inutile. Le charbonnier s'enfonce en plein centre de l'*Empress*. Le paquebot, lui, continue à avancer. Ce faisant, le *Storstad* déchire l'*Empress* sur une grande partie de sa longueur²³.

C'est un océan d'eau qui entre dans l'*Empress* sous la ligne de flottaison, à une vitesse que nul ne pouvait contrôler. En quatorze minutes, le navire était au fond du fleuve Saint-Laurent.

La famille Verniers, comme bien d'autres, ne put réagir. Ils ont peut-être eu le temps de se réveiller, mais même si ça a été le cas, le couple et les six enfants se noyèrent dans les minutes suivantes en tentant de fuir. Leurs corps ne furent soit jamais retrouvés soit res-



www.wikipedia.org

L'Empress of Ireland (1906)

tèrent non identifiés et furent inhumés dans une fosse commune à Rimouski (Québec).

Ils font partie des 1 012 victimes du naufrage. À bord, il y avait 138 enfants. Seuls quatre survécurent. Si le décompte des décès se limitait aux passagers, le naufrage de l'*Empress of Ireland* fit 840 morts, huit de plus que le *Titanic*, qui avait coulé deux ans plus tôt.

LOUIS HÉMON ET SON ROMAN *MARIA-CHAPDELAINE*

En 1912, Louis Hémon, écrivain français emblématique du Canada francophone, est de passage à Péribonka, endroit où il trouva l'inspiration pour écrire son fameux roman *Maria Chapdelaine*. A-t-il croisé la famille Verniers ? Peut-être mais en tout cas il en a entendu parler car, à la lecture de son roman, il est certain qu'il s'en inspira comme il s'inspira de plusieurs vraies personnes de cette région.

C'est ainsi que Camille Verniers se retrouva, sans doute involontairement, l'un des personnages du roman culte d'Hémon. Les extraits où est présent l'accordeur de piano dans *Maria Chapdelaine* correspondent bien aux sentiments qu'avait Verniers face à sa vie de colon. Au chapitre 12, Hémon fait raconter à son personnage le métier qu'il exerçait en Europe et la difficile réalité qu'il n'avait pas prévue dans le travail des champs²⁴.

23 Wikipédia.

24 Roman *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon



*Tombe de la famille
Munaut dans le
cimetière de Cornay*

Photo Gérard van Steckelman

FIN DES MUNAUT

De cette seule entreprise sidérurgique connue à Cornay, il ne reste pratiquement rien. Le corps de logis est actuellement la propriété d'un particulier, éleveuse de chiens. Quant aux Munaut, qui se souvient de leur passage dans ce village ? Qui sait qu'ils ont fait vivre dans la seconde moitié du XIX^e siècle de nombreuses familles des communes environnantes et que la dernière descendante de cette famille a péri dans les eaux froides

du fleuve Saint-Laurent au Canada ? Qui sait que les seuls témoins de leur passage, sont finalement leurs sépultures encore présentes au cimetière du village de Cornay, tombes envahies par le lierre et les mauvaises herbes et dont peut-être quelques habitants actuels de la localité se sont posés la question de qui il s'agissait. S'ils ont connaissance de cet article, ils ne peuvent aujourd'hui plus l'ignorer.

Gérard VAN STECKELMAN

Vient de paraître

Nous vous faisons part de nos découvertes et coups de cœur concernant les parutions traitant principalement ou partiellement du Vouzinois ou écrites par des Vouzinoises ou Vouzinois. Nos lectrices et nos lecteurs sont appelés à nous signaler leurs trouvailles éditoriales.

PÉRIODIQUES

• **Archéomag n° 3**, février 2025, magazine annuel du service archéologique des Ardennes (Conseil départemental des Ardennes, Hôtel du Département – CS 20001, 08011 Charleville-Mézières cedex) consultable aussi sur le site www.cd08.fr/actualites. 28 pages illustrées, pédagogiques et ludiques, avec une étonnante découverte d'une fosse profonde préhistorique pour piéger de grands animaux à Cauroy.

• **Terres d'Argonne n° 17**, avril 2025, bulletin de liaison annuel de la Société historique et culturelle de Varennes-en-Argonne (Terres d'Argonne, 2 rue Louis XVI, 55270 Varennes-en-Argonne, terres-d-argonne.fr). Cette généreuse revue destinée aux membres de l'association est riche d'une centaine de pages finement rédigées, toujours bien illustrées et consacrées à l'histoire de la région de Varennes à différentes époques et aussi à l'avenir de la forêt d'Argonne.

LIVRES

• **L'Almanach des Ardennes 2025** (éditions Noires Terres, 3 chemin de Jinsky, 08430 Bouvellemont), 224 pages jubilatoires, amicales, gourmandes, touchantes ou facétieuses, à la recherche des âmes, des lieux, des paysages, de ce qui constitue les Ardennes actuelles ou passées. Une dizaine de rencontres concernent le Vouzinois.

• **Los Aventures d'Tintin - Los orerias d'lai Castafiore**, édition en langue champenoise, novembre 2024, 78 pages. Un remarquable travail de traduction et d'adaptation de l'album d'Hergé, *Les Bijoux de la Castafiore* chez Casterman avec le concours de la maison du folklore de Champagne. Un glossaire très précis permet d'apprécier les subtilités langagières et de mesurer la qualité des recherches sérieuses et désopilantes réalisées par Bernard Poplineau, Dominique Richard avec la bienveillante caution du linguiste Michel Tamine.

• **Rimbaud, longs poèmes en vers**, édité par l'association Art et passion du livre et François Quinart libraire et typographe de la galerie Caractères (Arch'libris, 28 place d'Arches, 08000 Charleville-Mézières). Un superbe livre pour les bibliophiles, illustré par 32 collages de Robert Cara en miroir de six poèmes dont *Le Bateau ivre*. Sonnets et

quatrain sont couchés sur de beaux papiers Velin non reliés mêlant typographie à l'ancienne et technologie numérique, le tout est contenu dans un magnifique ensemble chemise et coffret.

- ***Une biographie d'une famille vouzinoise***, à paraître. Si vous possédez des informations sur les Laidebeur à Voncq ou à Vouziers au siècle dernier, vous pourrez aider Delphine Sandretti à compléter l'écriture de l'histoire singulière et émouvante de ses descendants. www.biographies-almea-paris.fr

- ***Une passion millénaire : la chasse, en forêt sedanaise***, mars 2024, imprimé par Sopiac Repro, textes de Jean-Yves Antoine, photos de Stanislas Beauvière, préface de Gérard Larcher. Une douzaine de sites du Vouzinois sont concernés parmi la centaine de pages relatant l'histoire cynégétique locale et européenne. Le tout est sérieusement documenté et richement illustré par des nemrods passionnés.

- ***Abeilles et guêpes - collections les petits livres de la nature***, mars 2025, éditions La Salamandre (www.lasalamandre.org). L'un des auteurs, David Melbeck, habite en Argonne ardennaise, les autres collaborateurs sont issus de l'université de Naples, des muséums d'histoire naturelle de Fribourg ou de Paris, l'éditeur est Suisse. 104 pages attractives, précises et simples pour iden-

tifier ces magnifiques insectes. Un véritable voyage dans la nature proche qui commence sur le pas de la porte.

PUBLICATIONS EN LIGNE

- ***La zone atelier environnementale et rural Argonne***, un site Facebook (Meta) pour se tenir au courant de manière facile et vivante du foisonnement des études passionnantes en cours menées dans l'Argonne ardennaise au sens large, par les différents laboratoires des universités de Reims et d'ailleurs.

www.facebook.com/zargzoneatelierenvironnementaleruraleargonne

- ***La présence du loup dans l'Argonne ardennaise et dans les Ardennes***, une page du site de la préfecture, rigoureusement actualisé, fiable et complète recense les observations attestées de loup et les dommages aux troupeaux sous forme d'une cartographie départementale et d'une liste des constats de dommages attribuables ou pas à des prédations par le loup.

www.ardennes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Especes-et-espaces-proteges/Le-loup-faits-et-cadre-reglementaire-d-intervention/Actualites-2025-observations-d-individus-et-constats-de-dommages

Philippe VAUCHELET

Cercle d'études vouzinoises Octave-Guilliot

Réabonnement 2025 au *Curieux Vouzinois*

En 2020, *Le Curieux Vouzinois* a fait sa mue : son comité de rédaction, qui fonctionnait sous cette forme depuis 1982, s'est constitué en association loi 1901 sous le nom de Cercle d'études vouzinoises Octave-Guilliot.

Pour vous, lecteurs de la revue, cette évolution ne change rien ni à la qualité de la publication, dont le suivi est assuré par la même équipe, ni aux conditions d'abonnement, qui sont inchangées, à savoir trois numéros annuels dont le présent numéro est le premier de l'abonnement 2025.

Pour nous, rédacteurs de la revue et administrateurs de l'association, votre soutien est primordial. Nous espérons conserver nos anciens abonnés et en convaincre de nouveaux. Au-delà de l'abonnement, nous invitons toutes les personnes intéressées par l'objet de notre association à devenir membre du Cercle d'études vouzinoises Octave-Guilliot, où nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, tant pour animer la vie du cercle que pour faire connaître et diffuser sa revue.

NOM et prénom			
Adresse			
Code postal		Localité	
Courrier électronique			

- Je demande à adhérer au Cercle d'études vouzinoises Octave-Guilliot pour l'année 2025 et verse la somme de **5 €**.
- Je m'abonne aux trois numéros du *Curieux Vouzinois* de l'année 2025 : n° 125 (mai 2025), n° 126 (juillet 2025) et n° 127 (octobre 2025). Tarif de l'abonnement : **15 €**.
- Je souhaite recevoir *Le Curieux Vouzinois* par la Poste. Frais de port des trois numéros : **6 €**.

Total de € à régler par chèque à l'ordre du Cercle d'études vouzinoises Octave-Guilliot.

À reproduire et à retourner à l'adresse suivante :

CEVOG – Centre polyvalent rural – 2 rue de l'Agriculture – 08400 Vouziers

